



Parasha Houqqat

... dans une perspective messianique

SEFER BEMIDBAR

Parasha 39 «Houqqat» חֻקַּת «Loi»

Torah : Nombres 19.1 à 22.1

Haftarah : Juges 11.1 à 33, Ps 51

Brit Hadasha : Marc 5.21 à 34

*« Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie,
mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra »*

(1 Corinthiens 13:9-10)

Commentaires J.Sobieski

parasha@bethyeshoua.org

PARASHA MESSIANIQUE SEFER BEMIDBAR

Section parasha		Haftarah	Brit Hadashah			
34	1	Bemidbar (dans le désert)	בְּמִדְבָּר Nombres 1.1 à 4.20	Osée 2.1 à 25, Ps 80	Marc 3.31 à 35, Marc 4.1 à 9	Luc 2:1-17; 1 Co 12:12-31
35	2	Nasso (Fais le relevé)	נָשָׂא Nombres 4.21 à 7.89	Juges 13.2 à 25, Osée 4.14 -5.2, Ps 67	Marc 4.10 à 20	Yo 7:53-> 8:11 Ac 21:17-32
36	3	Behaalotekha (Quand tu feras monter)	בְּהַעֲלוֹתְךָ Nombres 8.1 à 12.16	Za 2.10 à Za 4.7, Ps 37, Ps 67	Marc 4.21 à 34	Yo 19:31-37; JM 3:1-6
37	4	Shéla'h lékha (Envoie pour toi-même)	שְׁלַח-לְךָ Nombres 13.1 à 15.41	Josué 2.1 à 24, Ps 95	Marc 4.35 à 5.8	JM 3:7-19
38	5	Qora'h (Koré)	קָרַח Nombres 16.1 à 18.32	1Sa 11.14 à 1Sa 12.22, Os 10.2 à Osée 11.9, 1Sa 13.5 à 23, Ps 55	Marc 5.9 à 20	2 Tim 2:8-21 Yé 1:25
39	6	Houqqat (loi)	חֻקֵּי Nombres 19.1 à 22.1	Juges 11.1 à 33, Ps 51	Marc 5.21 à 34	Yo 3:9-21; 4:3-30; 12:27-50
40	7	Balaq (Balak)	בִּלְקָם Nombres 22.2 à 25.9	Michée 5.6 à 6.8, 7.16 à 20, Psaume 83	Marc 5.35 à 6.1	2 Ké 2:1-22; Yé 11 Rév 2:14-15
41	8	Pin'has (Phinéas)	פִּנְחָס Nombres 25.10-30.1	1Rois 18.46 à 1Ro 19.21, Mal 2.5 à Mal 3.8, Ps 119.	Marc 6.2 à 13	Mt 26:1-30; Ma 14:1-26; Luc 22:1-20; Yo 2:13- 22; 7:1-13, 37-39, 11:55 -12:1; 13:1; 18:28, 39; 19:14; Ac 2:1-21; 12:3-4; 20:5-6; 16; 27:9-11; 1Co5:6-8; 16:8; JM 11:28
42	9	Mattoth (Tribus)	מַטֹּת Nombres 30.2-32.42	Jérémie 1.1 à 2.3	Marc 6.14 à 20	Mt 5:33-37
43	10	Masseï (Etapas)	מַסְעֵי Nombres 33.1-36.13	Jérémie 2.4 à 28, 3.4, 4.1 à 2, Josué 20.1 à 9, Ps 77	Marc 6.21 à 27	Ya 4:1-12

Nombres 19.1-2

La parasha *houqqat* va recevoir un éclairage nouveau grâce à la 7^{ème} épître de Paul aux Romains. Lorsque l'Éternel a fondé les cioux et la terre, il a établi des règles de fonctionnement, des lois comme p.ex. la loi de la gravité. Tous les corps célestes de l'Univers exercent des forces d'attraction entre eux, peu importe la taille ou la masse. Dans certains cas, la force est tellement petite qu'elle n'est pas perceptible. Toutefois, plus un objet a une grande masse, plus la force d'attraction sera grande. Et puis Dieu a créé des

lois qui décident pourquoi tel animal vivra dans l'eau, un tel sur la terre et un tel dans l'air. Et puis il y a des lois où des corps célestes sont liés entre eux, la lune est liée au soleil et à toutes les planètes de notre système solaire, d'autres lois où les êtres créés sur terre portent en eux-même la semence pour se reproduire et multiplier, puis d'autres créatures célestes (les anges), qui n'ont pas cette faculté de reproduction mais qui par contre ont d'autres puissantes capacités spirituelles. D'autres lois se sont rajoutées comme celle de la mort qui agit dans nos membres (Romains 8.2) puis celle du péché : c'est la «loi du péché» qui agit en nous : *Romains 7:23* «*mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres.*» En nous, il y a donc deux lois : une loi qui dépend de Dieu et une autre loi qui vient du péché : *Romains 7:25* «*Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur !. Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché.*»

Mais en Yeshoua, nous avons une bonne nouvelle : une autre loi vient nous libérer de la loi du péché et de la mort, celle de l'esprit de vie : *Romains 8:2* «*En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.*»

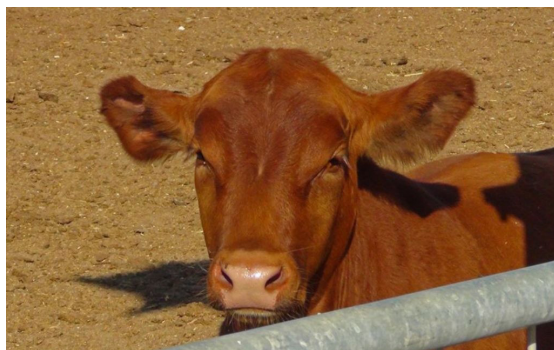
Depuis la première propitiation c'est-à-dire depuis le temps de Moïse, jusqu'à la venue du Fils de Dieu, le «bouc émissaire», «l'agneau immolé», une chose a fondamentalement changé c'est que grâce au SANG de Yeshoua nous avons changé de «père», nous sommes devenus «esclaves» de la loi de Dieu et nous avons autorité «par l'esprit» (*par l'entendement*) sur notre «chair». Notre père n'est plus le diable mais c'est Dieu.

A l'époque de Moïse, Dieu avait donné au peuple hébreu une bien curieuse loi, celle de la vache rousse, une loi pas très bien comprise.

וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה וְאֶל־אַהֲרֹן לֵאמֹר:	vayedabber YHVH el mosheh veel aharon lemor	Et Dieu parla à Moïse et à Aaron disant
זֹאת חֻקַּת הַתּוֹרָה אֲשֶׁר־ צִוָּה יְהוָה לֵאמֹר דַּבֵּר אֶל־בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וַיִּקְחוּ אֵלֶיךָ פָּרָה אֲדָמָה תְּמִימָה אֲשֶׁר אֵין־בָּהּ מוּם אֲשֶׁר לֹא־עָלָה עָלֶיהָ עֹל:	zot houqqat hatorah asher tsivvah YHVH lemor dabber el bné israel veyiqhou elékha farah adoummah temimah asher ein bahh moum asher lo alah aléah ol	« Voici la règle de la tora que IHVH a ordonnée pour dire : Parle aux Benéi Israël, qu'ils prennent pour toi une vache rouge, intacte, sans tare, sur laquelle un joug n'est pas monté.

«Zot houqqat hatorah» nous parle de cette loi qui oblige le peuple à amener vers Moïse et Aaron **une vache rousse** sans tache ni défaut corporel et qui n'ait pas encore porté de joug. Nous arrivons à un tournant du Livre de Bemidbar. La parasha de houqat du livre des Nombres prend place approximativement à la 40^{ème} année de la traversée du désert, c'est-à-dire à la veille de rentrer en terre promise. Suite aux terribles événements qui se sont

déroulés précédemment dans la parasha Qorah, on aurait pu espérer enfin une accalmie dans la suite de l'histoire d'Israël mais nous allons voir une succession d'événements tous aussi impressionnants les uns que les autres. On compte une bonne douzaine d'événements importants que vivra cette nouvelle génération du peuple d'Israël qui se préparera à rentrer en terre promise. Au niveau du peuple, quelque chose va changer : on ne parlera plus du «peuple qui est sorti d'Égypte» mais on parlera du «peuple qui entrera en Terre d'Israël». C'est le même peuple mais en réalité c'est un peuple complètement différent. La lecture hébraïque est indispensable pour voir la différence. Ce sont 4 appellations bien distinctes qui vont définir le peuple d'Israël et même 5, 4 pour les juifs et une pour les non juifs : **bné-israel**, **haAm**, **haQalal**, **haEdah** pour les juifs et à ces 4 appellations il faudra bien sûr encore ajouter l'attribut de «**goïm**», ceux qui ne font pas partie du peuple hébreu : les nations. Mais on n'oublie pas de dire aussi que le peuple d'Israël fait aussi partie des «**goïm**» (Exode 19:6). Mais pour ceux qui sont dans le désert, qui viennent de l'esclavage d'Égypte, une seule appellation est la bonne ! Ce sera celle qui va démontrer quel peuple témoin il faut être pour rentrer dans les promesses, pour faire partie des vierges sages, pour faire partie de l'épouse.



Jusqu'à nos jours, Israël vivant est appelé «Am Israël **haï**» : ils sont «*recherchés*» :

Esaië 62:12 «On les (ceux qui sont lavés dans le sang) appellera peuple saint, rachetés de l'Éternel; Et toi (Israël), on t'appellera recherchée, ville non délaissée.»

Pour faire partie du peuple des rachetés de l'Éternel, il faut au minimum «croire» et «être sauvé». Israël n'est pas abandonné car elle est appelée «recherchée», «ville non délaissée». Par contre pour faire partie de «l'épouse», il faut au minimum faire partie de la «**qahal**» (en hébreu «**qehilah**», en grec «**ecclesia**», en langage chrétien «**église**»).

Oui, mais dans la parabole des noces de l'Agneau, il y avait les invités, puis des serviteurs. Qui sommes-nous ? L'église? une épouse ? L'épouse? Sommes-nous des appelés, ou des élus ? Des invités ou des serviteurs? Où nous situons-nous?

On se souvient, lors des parashot précédentes que Dieu avait donné sa Torah, sa Parole au peuple hébreu et que dans le contexte et aussi en dehors du contexte du tabernacle, il y avait des lois et des ordonnances; les unes servaient à pouvoir s'approcher de l'Éternel et ne pas en mourir et les autres servaient à la vie en société.

On avait donc, soit les lois universelles de :

- la «**Torah**» dont les 10 Paroles : (strongs 8451) **torah** תּוֹרָה ou תְּרָה n f : loi, direction, instruction, commandement (humain ou divin) (corps de l'enseignement prophétique, instruction dans l'âge Messianique, direction ou instruction du corps de sacrificateurs, corps de directives légales, loi de l'offrande holocauste, coutume, manière, la Loi Deutéronomique ou Mosaique. La «**Torah**» vient du verbe **yarah** יָרָה ou **yara** יָרָא-**yoreh** יוֹרֵה une racine primaire (strong 3384) (2Chr 26.15): *élever, informer, enseigner,*

indiquer, instruction, instruire, montrer, se signaler, arroser, répandre, pluie, maître, direction, percer, lancer, tirer des flèches, traits, archers;

- soit les lois «mishpatim», qui vient de 4941 mishpat **מִשְׁפָּט** n m jugement, justice, habitude, ordonnances, loi, le droit, règles, la cause, le modèle, règles établies;

- soit les lois «houqim» pluriel de houqat **חֻקַּת** «statut» ou «décret», le neuvième mot, et premier distinctif de la parasha) est la 39e section hebdomadaire du cycle annuel de lecture de la Torah et la sixième du Livre des Nombres.

On avait aussi en plus :

- la loi 1882 dath (Araméen) **דָּת** correspondant à 1881 nom fém : loi, sentence, décret, loi, ordres, forcer, édit, prescrire, décret ; (22 occurrences), règlement, usage, une commande, gouverner, décider

- la loi 4687 mitsvah **מִצְוָה** n f (me+tsava = qui provient de l'ordre) : les commandements, le commandement, ordonnances, ordre, préceptes, la loi, ce qui était prescrit, ordonné, commandé;

- la loi 5715 edouth **עֵדוּת** n f - témoignage, assignation, préceptes, avertissements, loi ; (59 occurrences), ordonnance.
Chacune d'entre elles avait un but différent.

Ce n'est pas un hasard si à la veille d'entrer dans la terre promise, les textes bibliques porteront leur analyse sur les lois qui touchent aux cendres de la vache rousse destinés à se purifier de la mort et de toutes ces impuretés.

Dieu prescrit à Moïse et à Aaron le «décret de la Torah» (houkat haTorah), de fabriquer une eau purificatrice à partir des cendres d'une vache rousse, qui seule a la propriété de purifier du contact d'un cadavre d'une personne. La souillure produite par le contact d'un cadavre devait être éloignée par l'eau de purification (proprement, d'expiation), que l'on obtenait en mêlant à de l'eau vive les cendres d'une vache rousse.

La vache rousse sans défaut parah adoummah temiyamah פָּרָה אֲדֻמָּה תְּמִימָה

On choisissait une jeune vache rousse, sans tache, sans défaut corporel et n'ayant jamais porté le joug. Cette génisse était amenée hors du camp, c'est-à-dire dans un lieu éloigné du sanctuaire. Un prêtre autre que le grand-prêtre (qui ne devait jamais avoir de contact avec un mort présidait à la cérémonie. Il ordonnait d'égorger la vache devant lui, lui prenait du sang avec le doigt et en faisait sept fois aspersion du côté du sanctuaire.

La valeur expiatoire du sang devait en quelque sorte se transmettre à travers l'espace. Un autre personnage brûlait ensuite la vache sous ses yeux, la brûlait entièrement, y compris peau, chair, sang et excréments, et le sacrificateur jetait sur le brasier du bois de cèdre, de

l'hysope et du cramoisi. Puis un homme pur recueillait la cendre et la déposait dans un lieu pur hors du camp.

Donc trois personnages étaient actifs : le sacrificateur, celui qui brûlait la vache, celui qui recueillait les cendres ; les trois devenaient impurs par leur participation à la cérémonie. Le sacrificateur et celui qui avait brûlé la vache devaient laver leurs vêtements et leur corps et restaient impurs jusqu'au soir ; celui qui avait recueilli les cendres ne lavait que ses vêtements, et restait impur lui aussi jusqu'au soir.

Cette célèbre vache rousse a tellement fait couler d'encre que plus personne n'ose s'aventurer à y chercher l'une ou l'autre explication. Avant tout il faut savoir que les lois Lévitique ordonnait d'utiliser les cendres de cette vache rousse pour purifier un lévite souillé par un cadavre.

vache rousse sans défaut <i>parah adoummah temiyah</i> פָּרָה אֲדֹמָה תְּמִימָה		
פָּרָה	אֲדֹמָה	תְּמִימָה
parah	adoummah	temiyah
285	50	495
6	5	9

Pour le monde juif, on se trouve face à un paradoxe car pour le rabbinat, la vache rousse est totalement irrationnelle, sans raison. Mais en même temps, on leur dit qu'elle vient pour expier la faute du veau d'or, ce qui constitue en soi une raison.

Les hébreux voulaient avoir une représentation de la divinité. Ils voulaient appréhender le divin et pouvoir le cerner. C'est pourquoi, ils se

firent un veau d'or, qui représenterait Dieu, et serait appréhendable.

La vache dans la Bible représente la fertilité, l'année de fertilité, la mise au monde de progénitures. La couleur rousse de la couleur des cheveux de certains personnages dans la Bible comme p.ex. Esaü, rappelle le sang de Yeshoua sans lequel il est impossible d'être sauvé et l'animal représente la mise au monde d'une nouvelle nation lors du retour du Messie. La vache rousse est donc directement liée au retour de Yeshoua. Elle représente le peuple d'où est venu et où reviendra le Messie. La gematria de la vache rousse nous montre le chiffre de l'homme).

Plus loin dans la parasha, Myriam meurt. Ensuite arrive le moment où le peuple manque rapidement d'eau. Moïse en fait jaillir en frappant un rocher, alors que Dieu lui avait dit de lui parler. Pour cela, lui et Aaron n'entreront pas dans la terre promise.

Le peuple se met en route vers la terre d'Israël, mais les Édomites leur en refusent l'entrée, et ils doivent effectuer un détour par l'est.

Aaron meurt et le peuple se révolte à nouveau. Dieu envoie contre eux des serpents, et les guérit de leur morsure grâce au Nehoushtan, un serpent d'airain. C'est ce qu'on avait vu précédemment dans la parasha Qorah, avec la gematria commune 358 entre «mashiah» et «nahash».

Les enfants d'Israël demandent à traverser pacifiquement le pays des Amoréens, mais ceux-ci le leur refusent, et leur déclarent la guerre, avant d'être vaincus.

Nombres 19.1-22

«1 L'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et dit : «Voici la loi de la Torah concernant la parah adoummah temiyamah» - Les lois qui vont concerner la vache rousse sont «des lois de la

Torah» **חֻקֵי הַתּוֹרָה** *houqat hatorah* et nous allons y découvrir la volonté de l'Éternel de rendre des choses indélébiles, gravées, tracées : ce seront des choses qui auront été mûrement réfléchies, pensées, imaginées avant d'être appliquées.

2708 *houqqah* חֻקָּה est un nom féminin : statuts, loi, ordonnances, usages, ordonné, ordres, coutumes, préceptes, destiné, commandements ; (104 occurrences), limite, promulgation, quelque chose de prescrit, droit.

Une Loi «immuable» éternelle

Ce mot *houqqah* חֻקָּה vient de 2706 *hoq* חֻק un nom masculin (127 occurrences) dont le but reste pratique dans plusieurs domaines de la vie courante :

1. La législation : loi, ordonnances, droit, devoir, statuts, préceptes, décret, ordres
2. La justice et la redistribution des biens : revenu, quantité, part
3. Les coutumes : coutume, usage,
4. **Les limites à ne pas dépasser : terme, desseins, limite, nécessaire,**
5. La volonté de Dieu : volonté, tâche, outre mesure



L'idée maîtresse de ce «*hoq*» חֻק c'est que les lois qui en découlent ne dépendent pas de notre éventuelle bonne volonté ou obéissance d'y adhérer. Ce sont des lois qui établissent des limites qu'il est impossible de dépasser car Dieu en est le Maître. Si Dieu établit une loi de la gravité et qu'on veut se lancer du haut d'une falaise pour contrer cette loi, on en verra vite les conséquences sur notre vie.

L'Éternel l'a montré par son serviteur Job :

C'est ce qu'on voit en *Job 38:11* «*Quand je dis : Tu viendras jusqu'ici, tu n'iras pas au delà; Ici s'arrêtera l'orgueil de tes flots ?*» A moins d'un désastre écologique d'un Tsunami, les «flots» qui sont l'image typologique de la «mer des nations» n'ont pas demandé d'aller plus loin que les limites imposées. Cela ne leur viendrait même pas à l'idée car ce décret est inscrit dans leurs gènes, dans leur «chair».

Au départ, il s'agit de «décrets», c'est-à-dire de lois «immuables», un peu comme celles

que l'on trouvait en Perse à l'époque des rois des Mèdes et des Perses, des lois impossible à transgresser, pas même le roi lui-même.

Dans Daniel 6.9 (6.12), «selon la loi des Mèdes et des Perses, qui est immuable», le mot «immuable» a la même racine hébraïque que dans Jérémie 5.22 que le peuple «edah», peuple témoin, le peuple de la déclaration formelle.

בְּעֵן מַלְכָּא תְּקִים אֶסְרָא וְתַרְשָׁם כְּתַבָּא דִּי לָא לְהַשְׁנִיָּה כְּדַת־מְדֵי וּפְרַס דִּי־לָא תְּעֻדָּא:

The Lexham Hebrew Bible (Bellingham, WA: Lexham Press, 2012), Dn 6.9.

Le mot araméen *teedde* «immuable» תְּעֻדָּא signifie «éternel» est lié au «témoignage» de l'assemblée.

5712 edah עֵדָה

assemblée, troupe, (anciens) d'Israël, essaim, maison, bande, peuple;

5713 edah עֵדָה

témoignage, servir de témoin, préceptes, ordonnances, commandements ; (26 occurrences).

La première apparition de hoq se trouve en Genèse 47:22. Elle servait pour la subsistance des prêtres de Pharaon : la loi définissait même des quantités de redistribution des biens : Genèse 47 : 22 «Seulement, il n'acheta point les terres des prêtres, parce qu'il y avait une **loi** (hoq חֹק) de Pharaon en faveur des prêtres, qui vivaient du **revenu** (hoq חֹק) que leur assurait Pharaon : c'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres.»

Une loi qui définit le terme (la fin) des choses, de la vie

Dans ces lois, Dieu peut décider jusque quand vivra un être créé.

Job 14 : 5 «Si ses jours sont fixés, si tu as compté ses mois, si tu en as marqué le terme (hoq חֹק) qu'il ne saurait franchir».

La loi qui agit dans nos membres : une loi physique charnelle interne, que l'on fait plier devant la Parole de Dieu

Job 23 : 12 «Je n'ai pas abandonné les commandements de ses lèvres; J'ai fait plier ma volonté (hoq חֹק) aux paroles de sa bouche.»

On pourrait y voir la volonté de soumettre à Dieu, notre «ego», notre «moi», la loi qui nous soumet à notre propre chair. Si l'apôtre Paul avait écrit le passage de Romains 7:25 en hébreu, il aurait certainement utilisé ce mot hoq «je suis par la chair esclave de la **loi du péché**»

Une loi pour séparer la lumière des ténèbres

Cette loi de la vache rousse a finalement comme objectif d'être une limite pour «séparer» le saint du profane, la lumière des ténèbres, les 6 jours de la semaine du jour saint.

Job 26 : 10 «Il a tracé un cercle à la surface des eaux, comme limite (hoq חֹק) entre la lumière et les ténèbres.»

Le verbe racine haqaq קקף

Ce mot hoq vient de la racine 2710 haqaq קקף une racine primaire: **bâton souverain, sceptre, législateur, chefs, écrites**, tracer, ordonner, poser, loi, prononcer, se tailler, graver, peints ; (19 occurrences) : couper, décret, inscrire, fixer, graver, tailler, peindre, gouverner.

On trouve donc dans cette loi tout ce qui provient directement de la pensée de Dieu. Législation, parole écrite, gravée. Et toutes ces choses sont immuables.

Des lois établies par un Législateur Divin

Quand une loi est édictée, elle a été écrite : il n'y a pas de retour possible.

Esaïe 33 : 22 «Car l'Éternel est notre juge, l'Éternel est notre législateur (haqaq), l'Éternel est notre roi : C'est lui qui nous sauve.»

Des lois gravées - des lois dessinées, tracées

Ces lois «houqot» ont été gravées : la marque ne partira plus. D'une part elle ont été gravées sur les mains de notre Rédempteur Messie Yeshoua et d'autre part, elles ont été gravées dans nos cœurs par le Saint-Esprit. La Loi de Dieu est gravée des deux côtés afin que nous soyons inscrits éternellement dans le Livre de Vie. Yeshoua disait en **Jean 10:28** «**Je leur donne la vie éternelle; et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main.**»

Lorsque Dieu cite ce passage de Esaïe 49:16, Il veut dire que même s'il le voulait, Il ne pourrait plus l'oublier ou la rejeter elle est inscrite physiquement dans la chair :

Esaïe 49 : 16 «Voici, je t'ai gravée (haqaq) sur mes mains; tes murs sont toujours devant mes yeux.»

Cette loi est d'abord montée dans la pensée de Dieu, puis elle a été développée dans son imagination fertile, après quoi elle s'est concrétisée en étant dessinée, tracée comme le serait le tracé d'une ville, Jérusalem de surcroit.

Ezéchiël 4 : 1 «Et toi, fils de l'homme, prends une brique, place-la devant toi, et tu y traceras (haqaq) une ville, Jérusalem.»

Cette loi a été «peinte» pour produire de l'effet sur l'homme

Les lois houqat ont été établies pour gérer l'un des problèmes les plus délicats. Ces lois de Dieu ne servent pas seulement à gérer, comme nous l'avons vu plus haut, les domaines entre personnes : législation, justice, droit social, redistribution des biens ou encore les coutumes. Ces lois doivent aussi servir à sévèrement tenir en bride les limites de nos pensées, elles doivent nous rappeler à ne pas dépasser les limites débordantes de notre imagination. C'est un domaine secret mystérieux connu de nous seuls et de Dieu. Généralement ce domaine, nous ne le livrons à personne et pas non plus à Dieu dans la prière : c'est un domaine que

nous nous réservons le droit de garder pour nous seuls. Or on oublie que notre corps est le Temple du Saint-Esprit. Ce corps inclut aussi nos pensées et notre imagination. Notre imagination et nos pensées vagabondes ne nous appartiennent plus. Elle appartient au Potier Divin.



Notre corps
est le temple du
SAINT-ESPRIT

1 corinthiens 6:19

QU'EST-CE QUE LE «TEMPLE DU SAINT-ESPRIT ?

- 1. Le corps physique** qui nous permet de rentrer en contact avec le monde physique extérieur avec nos 5 sens : l'ouïe, l'odorat, la vue, le toucher, la bouche avec y compris notre langue;
- 2. L'âme** qui nous permet de nous connaître et de rentrer en contact avec nous-même et avec notre prochain : les sentiments, la mémoire, avec y compris nos pensées les plus secrètes
- 3. L'esprit** qui nous permet de rentrer en contact avec Dieu. (C'est notre esprit qui «ressuscite» à notre conversion)

Le troisième commandement nous montre que ce domaine appartient à Dieu et non à nous : *Exode 20:4 «Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre.»*

Cette loi a été faite pour mettre un «frein», une «limite» à «l'imagination» parfois perverse de l'homme. Nous nous réfugions souvent devant ce droit inaliénable que sont nos pensées. Nous croyons que nos pensées qui vagabondent ça et là sont pures et ne nuisent à personne. Rien n'est plus faux. On ne peut pas mentir à Dieu. Le Saint-Esprit qui vit en nous, partage nos pensées. A chaque fois qu'une pensée ou une «image» ou une vaine illusion parcourt notre esprit, Dieu la voit et il veut la gérer Lui-même. C'est là, l'un des derniers bastions que nous ne confions pas à Dieu : nos vaines pensées. Ce domaine est fondamental car il est décrit dans la Bible comme étant le siège du cœur.

En Luc 6:45 nous lisons *«L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor; car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.»*

Le casque du salut pour protéger nos pensées

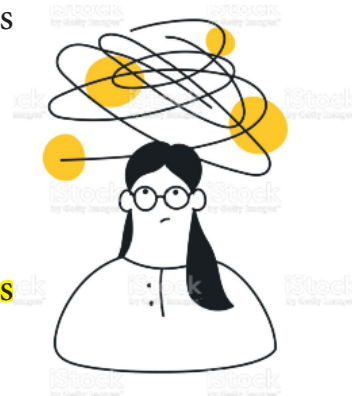
La Bible est truffée d'images, de paraboles, de proverbes, de relations entre le terrestre et le céleste. Même Dieu en tant que «Potier divin» imagine dans ses pensées ce que nous serons. L'imagination fait donc partie intégrante du plan de Dieu pour notre pédagogie. L'imagination est en nous pour servir Dieu et non pour nous servir nous-même. Ce n'est pas un péché d'imaginer des choses ou d'avoir ses pensées en train de vagabonder. Cela étant dit, cette imagination doit être sévèrement cadrée afin que nos pensées ne partent

pas à la dérive dans des chemins tortueux, pervers. C'est l'un des plus grands parmi tous les péchés de l'homme, l'un des péchés les plus difficiles à cerner, à empêcher à savoir laisser aller son imagination là où elle ne doit pas aller.

Et c'est aussi à ça que sert le **casque du salut** : protéger nos pensées, notre imagination. Cette loi nous impose à réagir et à refuser certaines pensées, certaines images, certaines tentations.

Cette loi nous impose :

- **des limites à ne pas dépasser,**
- **un terme (une fin) à nos pensées impures,**
- **de remettre nos desseins à Dieu,**
- **de sérieusement analyser quelles pensées sont utiles et nécessaires et quelles pensées sont un piège pour nous**



Les «peintures» servent à glorifier Dieu.

Proverbes 16:30 «**Celui qui ferme les yeux pour se livrer à des pensées perverses, celui qui se mord les lèvres, a déjà consommé le mal.**»

Ézéchiel 23 : 14 «Elle alla même plus loin dans ses prostitutions. Elle aperçut contre les murailles des peintures d'hommes, des images de Chaldéens peints (**haqaq**) en couleur rouge».

Nombres 19:3-22

La vache rousse

«3 Vous la remettrez au sacrificateur Éléazar, qui la fera sortir du camp, et on l'égorgera devant lui.»

Avant de brûler la vache on va l'égorger : **וְשַׁחַט אֹתָהּ לְפָנָיו** «on l'égorgera devant lui»

7819 shahat שַׁחַט une racine primaire : **égorger, tuer, immoler, offrir, (81 occurrences), abattre, battre (marteler des sicles).**

Ce sacrifice impose de présenter à Dieu la preuve du sang versé en expiation. Ce sacrifice n'a rien à voir avec un sacrifice de bonne odeur (olah, shlamim, etc.) qui devait être agréable à l'Éternel. Ici, on doit même brûler la peau, le sang et les excréments (**6569 peresh פִּרְשׁ**; **n m : matières fécales, fiente, fumier, issue, rebut**). La racine des excréments est **6567 parash פָּרַשׁ** une racine primaire **déclarer distinctement, piquer, éparses, rendre distinct, déclarer, distinguer, séparer** ; (5 occurrences). Les excréments doivent être analysés distinctement afin de voir ce qui a été assimilé par l'animal. Cette analyse va nous faire penser au jugement ou au tribunal de Christ où nos œuvres seront analysées, ce qui sera resté du feu de l'épreuve c'est le fruit qui aura résisté : l'amour. Toutes les œuvres vaines et futiles seront détruites.

«4 Le sacrificateur **Eléazar** prendra du **sang** de la **vache** avec le **doigt**, et il en fera **sept fois l'aspersion** sur le **devant** de la **tente d'assignation**. 5 On **brûlera** la vache sous ses yeux; on **brûlera sa peau, sa chair** et son sang, avec ses **excréments**. 6 Le sacrificateur prendra du **bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi**, et il les **jettera au milieu des flammes** qui **consummeront** la vache.»

Cette loi mystérieuse concerne la «phara» (vache), «adoummah» (rousse), «temiymah» (pure), «asher eyn bahh moum», (sans défaut corporel), «asher lo-alah aleah ol» (et qui n'ait point porté le joug). Rappelons-nous avant toute analyse que le but de cette vache rousse était de purifier toute personne - entre autres des lévites - qui devaient porter, toucher, enterrer des morts, qu'ils soient humains ou animaux. La disparition du temple et l'avènement de la nouvelle alliance dans le sang de Yeshoua redirige nos regards vers l'aspect spirituel et prophétique des choses. Nombreux sont ceux qui dans le monde voit dans cette apparition de la vache rousse la venue du Messie. Que cela soit vrai ou pas, que cette vache rousse soit un signe ou pas pour la reconstruction du 3^{ème} temple, ce qui va nous intéresser ici c'est plutôt le décodage de ces mystères à l'aide de l'une des clefs qui sont en notre possession : l'hébreu biblique.

D'habitude lorsque Dieu ordonne quelque chose le texte dit «Dieu parla à Moïse et dit» et s'ensuivait une série de lois. Ici le texte précise tout d'abord le nom du fils de Aaron.

Éléazar

Le sacrificateur fils de Aaron, 499 אֱלֵעָזָר - Éléazar (72 occurrences) est un nom composé et signifie « Dieu a secouru », « que Dieu protège ». La Loi «houqat Torah» apporte le secours de l'Éternel au peuple. Avant même de commencer un quelconque rituel, Dieu prévient son peuple que c'est Lui qui est là et qui sauve et que ce ne sont pas les rituels. Le peuple qui va rentrer en terre promise est un peuple nouveau né. Les lois seront différentes. Eleazar est un nom composé de El (diminutif de Elohim) et de 5826 azar אֶזְרָא : *aider, secourir, donner du secours, embrasser, auxiliaire, appui, assistance, venir en aide, soutenir, être du même avis, protéger, combattre, protecteur, soutien, contribuer*. On va retrouver azar dans Eben Ezer «la pierre du secours».

Cette loi exige qu'on lui amène une génisse afin d'être égorgée en dehors du camp, image prophétique du sacrifice à Golgotha en dehors des murs de la ville.

La fécondité

Une curiosité attire notre attention : on trouve dans la Bible 26 fois (le chiffre de Dieu) le mot «vache», ou «génisse» 6510 parah פָּרָה. En tant qu'attribut 6509 parah פָּרָה a pour thème principal la fécondité : fécond, prospérer, fertile, augmenter, produire, naître, fruits, fécondité, fructifier ; porter du fruit, être fructueux.

Une ville de la tribu de Benjamin porte son nom « génisse » 6511 Parah (Josué 18.23)

Dans le cadre des sacrifices opérés par le Souverain Sacrificateur, nous avons vu précédemment que ce qui devait être offert à l'Éternel, c'était ce qu'il y avait de meilleur en nous. C'est pour ça qu'on devait brûler les graisses (symbole de notre embonpoint spirituel)

et les poumons (symbole du Souffle, de l'esprit Saint) des animaux ou des volailles sur l'autel des parfums.

Symbole de la fertilité, cette génisse devra être brûlée et ses cendres mélangées avec de l'eau. C'est la vache qui était le symbole utilisé lors des 7 années de prospérité suivies des 7 années de famine lors du séjour de Joseph en Egypte. La vache donne naissance. Elle symbolise la vie. On se souvient de ces 7 vaches grasses qui se sont laissées approcher par les 7 vaches maigres. La vision relatait prophétiquement une époque future où la procréation (la fertilité des vaches grasses) serait avalée par l'époque de la famine de la Parole de Dieu. Plus personne n'a faim ni soif de la Parole de Dieu aujourd'hui. Ce n'est pas un hasard que cette loi apparaît précisément à la 40^{ème} année de la rentrée en Terre Promise. Le temps des nations est une époque où le monde n'a plus faim ni soif de Dieu et où les 10 vierges s'endorment.

La vache qui donne la vie et qui est signe de fertilité doit être rousse «adoummah» car elle doit démontrer une origine adamique, du deuxième Adam, et l'on sait aussi que «adam», vient de «dam» : être rouge, charnel, sanguin et adoummah vient de adamah, qui vient de «dam» : le sang, preuve de l'implication de Golgotha dans cette vache rousse.

La vache rousse représente-t-elle le Messie ?

Le fait qu'elle devait être rousse démontre qu'elle était spéciale, différente des autres vaches sacrifiées en temps normal sur l'autel. Elle ne représente PAS le «deuxième Adam» car c'est une femelle et non un taureau. Les premières vaches, généralement des taureaux représentaient le «premier Adam». La représentation de ce mammifère nous amène à la comparer un autre mammifère, le cheval roux de l'Apocalypse.

Apocalypse 6:4 «Et il sortit un autre cheval, roux. Celui qui le montait reçut le pouvoir d'enlever la paix de la terre, afin que les hommes s'égorgeassent les uns les autres; et une grande épée lui fut donnée.»

Du point de vue du décodage du langage biblique, il faut faire remarquer que le taureau (genre masculin) est l'une des représentations du Messie dans l'alphabet hébreu.

La génisse par contre, cette vache rousse (genre féminin) ne peut donc pas représenter le Messie puisqu'elle est une femelle qui est destinée à engendrer : elle est un «type» du peuple qui doit être fertile, pur, sans tache ni ride, une génisse qui n'a pas encore été touchée par un taureau : c'est la «adat-israël» qui doit se préparer pour la venue de l'époux divin.

Cette vache rousse doit être replacée dans son contexte de la **fin des temps** où l'Éternel permettra que la paix soit enlevée de la terre.

Le roux, c'est le sang de notre rédemption. Non seulement le sang démontre la preuve du salut mais en plus, cette vache doit démontrer un état de pureté, d'un état sans tache.

On pense aussi à l'épouse sans tache, qui donne constamment naissance, sans défaut corporel, sans lien, sans attachement à une quelconque ténèbre, servitude, addiction ou esclavage (cigarette, sexe, etc.). **Elle ne doit pas non plus avoir porté le joug, avoir subi une quelconque servitude qui la tient encore attachée à son ancienne vie.** On retrouve ici l'assemblée «kol edah», celle qui vit par le témoignage et dont nous reparlerons encore aux

chapitres 20 et 21 du Livres des Nombres.

La vache rousse pourrait nous rappeler «l'épouse» qui donne la vie. La gematria de parah (285 ; soit 6) est le chiffre de l'homme, la vache n'est pas une représentation du Messie mais est bien une représentation **humaine** de la fin des temps, elle pourrait être «l'épouse».

La vache rousse doit être mise en relation avec la loi *houqat* sur les péchés de la pensée.

La Torah introduit le sujet de la vache rousse par le verset : « *Voici le décret de la Torah* » (Nombres 19 :1). La loi de la vache rousse est présentée par la tradition juive comme une loi totalement irrationnelle, dépassant la logique humaine, comme un décret. Même Rachi va commenter ce verset de la manière suivante : « *J'ai émis un décret et tu n'as pas le droit de réfléchir à son sujet* ». Sans la lumière du Saint-Esprit, on a ici affaire à une loi où l'on ignore totalement la raison. Selon quelques commentateurs, cette vache rousse devait réparer la faute du veau d'or : la mère, la génisse, est une vache qui doit venir réparer la faute de son fils, le veau. Pourquoi ? En apparence, on se trouve devant un paradoxe. D'une part, la vache rousse est totalement irrationnelle, sans raison. Mais en même temps, on nous dit qu'elle vient pour expier la faute du veau d'or, ce qui constitue en soi une raison. Comment concilier ces deux idées ?

Puisque la vache rousse fait réparation de la faute du veau d'or, il faut essayer de comprendre un peu mieux cette faute.

Les hébreux voulaient avoir une **représentation** de la divinité. Ils voulaient appréhender le divin et pouvoir le cerner. Au départ leur demande était honorable : il leur fallait Dieu. C'est pourquoi, ils se firent un veau d'or, qui représenterait Dieu, et serait appréhendable. Ils ne voulaient pas se «contenter» d'une idée abstraite de Dieu. Avec Moïse comme intermédiaire, ils bénéficiaient jour après jour de la Présence du Dieu Vivant.

Leur faute provenait en fait d'une certaine volonté de dépasser leurs limites humaines qui s'enracinaient dans l'orgueil. Persuadés de leur grandeur, ils refusaient d'être mis à l'écart et pensaient qu'ils étaient aptes à saisir le divin. Ils pensaient être capable de **concevoir une forme représentant au mieux le Créateur**.

La vache rousse vient pour expier une erreur de vision, un péché de l'imagination, une façon erronée de voir Dieu. Le sacrifice de cette génisse devait expier un péché caché : celui de l'imagination frauduleuse.

Nombres 19:7-22 Pourquoi brûler une vache rousse ?

Pour rassembler les élus pour le jour de l'Éternel et pour préparer l'eau de purification

*«7 Le sacrificateur lavera ses vêtements, et lavera son corps dans l'eau; puis il rentrera dans le camp, et sera impur jusqu'au soir. 8 Celui qui aura brûlé la vache lavera ses vêtements dans l'eau, et lavera son corps dans l'eau; et il sera impur jusqu'au soir. 9 Un **homme pur recueillera la cendre** de la vache, et la déposera hors du camp, dans un lieu pur; on la conservera pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau de purification. C'est une eau expiatoire. 10 Celui qui aura recueilli la cendre de la vache lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir. Ce sera une loi perpétuelle pour les enfants d'Israël et pour l'étranger en séjour au milieu d'eux.*

<p>וְאָסַף אִישׁ טְהוֹר אֶת אֲפֹר הַפָּרָה</p>	<p>וְאָסַף vient de <i>asaph</i> 622 אָסַף la même racine primaire que pour le nom de Joseph : <i>rassembler, assembler, recueillir, provision, enlever, réunir et enlever, retirer, reçu, ...</i> ; (200 occurrences), <i>collecter</i></p> <p>1. être rassemblé avec ses frères. 2. être emporté, périr. 3. recueillir (moisson).</p>	<p>9 Un <i>homme pur recueillera la cendre de la vache,</i></p>
<p>וְהָנִיחַ מְחוּץ לְמַחֲנֶה בְּמָקוֹם טְהוֹר</p>	<p>La cendre sera <i>dé-posée - re-posée</i> comme on se repose à shabbat : afin qu'elle puisse servir pour fabriquer l'eau de purification, on doit trouver en elle le repos.</p> <p>5117 nouwach נוּחַ une racine primaire qui a donné le nom de Noé «Noah» : <i>repos, reposer, déposer, s'arrêter, rester, se reposer, baisser (les bras), avoir du repos, accorder du repos, se taire, s'approcher, assouvir, déposer, attendre</i> ; (64 occurrences).</p> <p>rendre tranquille, faire descendre, poser à terre, laisser, quitter, partir de, abandonner, permettre.</p>	<p>et <i>la déposera hors du camp, dans un lieu pur;</i></p>
<p>וְהִיתָה לְעֵדוּת בְּבְנֵי יִשְׂרָאֵל לְמִשְׁפַּרְתְּ לְמִי נִדְּהָ חַטָּאת הוּא:</p>	<p>1. Cette cendre est «lemishmeret» «conservée» (<i>vient de shamar : garder Israël</i>)</p> <p>2. pour <i>לְעֵדוּת</i> laadat, c'est-à-dire l'assemblée du témoignage «edah» pour le peuple renouvelé. Cette cendre ne servira pas pour «am israel» ou pour «qahal israel» mais elle est destinée au peuple nouveau né «laadat bné israel» l'assemblée du témoignage des fils d'Israël.</p> <p>3. L'eau de purification se dit «les eaux d'indisposition menstruelle expiatoire (du péché)»</p> <p>5079 niddah נִדְּהָ indisposition, impureté, (époques) régulières, flux menstruel, purification, impur, souillé, objet d'horreur ; (29 occurrences).</p> <p>Niddah vient de 5074 nadad נָדַד une racine primaire v : <i>fuir, rejeter, courir çà et là, être chassé, disparaître, fuite, fuir, s'enfuir, errer, errants, remuer, se disperser, s'envoler, fugitif, fuyard</i></p>	<p><i>on la conservera pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau de purification.</i></p>

«9 Un homme pur recueillera la cendre de la vache, et la déposera hors du camp, dans un lieu pur; on la conservera pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau de purification.» : Pour rassembler les élus des 4 vents pour le jour de l'Éternel et préparer l'eau de purification, un homme pur (le Messie) collectera la poussière de cendre (Israël est la poussière de la terre), il fera reposer cette poussière de cendre à shabbat, en dehors du camp de la miséricorde, on gardera cette poussière comme on garde Israël et on fabriquera des eaux expiatoires, les eaux de la Vie à partir de l'indisposition menstruelle de la femme (La Qahal- Israël).

11 Celui qui touchera un mort, un corps humain quelconque, sera impur pendant sept jours. 12 Il se purifiera avec cette eau le troisième jour et le septième jour, et il sera pur; mais, s'il ne se purifie pas le troisième jour et le septième jour, il ne sera pas pur. 13 Celui qui touchera un mort, le corps d'un homme qui sera mort, et qui ne se purifiera pas, souille le tabernacle de l'Éternel; celui-là sera retranché d'Israël. Comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, il est impur, et son impureté est encore sur lui.»

«zot hatorah»

Pour fabriquer de l'eau purificatrice à l'aide d'eau de source et des cendres d'une vache rousse, on parlera de **zot houqat hatorah** par contre pour purifier avec cette eau purificatrice un homme qui a touché un mort, on parlera de «**zot hatorah**».

Pour délivrer quelqu'un, il y a des règles à respecter : des **houqim**. La délivrance elle-même agira par la puissance seule de la Torah, la Parole du Dieu Vivant, le Fils de Dieu.

<p>יד זאת התורה אדם כִּי־יִמּוּת בְּאֶהֱל כָּל־ הַבָּא אֶל־הָאֶהֱל וְכָל־ אֲשֶׁר בְּאֶהֱל יִטְמָא שִׁבְעַת יָמִים:</p>	<p><i>zot hatorah</i> <i>adam, kiy-yamout beohel</i> <i>kol-habba el-haohel</i> <i>vekol-asher baohel,</i> <i>itma shiveat tamim</i></p>	<p>«14 Voici la loi. Lorsqu'un homme mourra dans une tente, quiconque entrera dans la tente, et quiconque se trouvera dans la tente, sera impur pendant sept jours.</p>
---	--	---

Celui qui n'est pas couvert par le casque du salut est impur (Nb. 19:15)

Ce passage nous montre ici que si la «mort spirituelle» (les mauvaises influences) s'approche d'une personne née de nouveau (un vase d'honneur) qui n'a pas mis son casque du salut, cette personne sera atteinte par l'esprit de mort, un esprit de démon qui veut agir sur tout ce qui est vivant pour le corrompre.

<p>טו וְכָל כְּלֵי פְתוּחִי אֲשֶׁר אֵין־צִמִּיד פְּתִיל עָלָיו טְמֵא הוּא:</p>	<p><i>vekol keliy patouah</i> <i>asher ein-tsamiyd patiyl</i> <i>alaiv--tame hou</i></p>	<p>«15 Tout vase découvert, sur lequel il n'y aura point de couvercle attaché, sera impur.»</p>
---	--	---

On connaît bien ce passage du *Qohelet* : *Ecclésiaste 10:1* «*Les mouches mortes infectent et font fermenter l'huile du parfumeur; un peu de folie l'emporte sur la sagesse et sur la gloire.*»

Cette relation entre un homme et la mort nous parle des enfants de Dieu nés de nouveau (vivants) et des enfants de colère destinés à la perdition.

16 Quiconque touchera, dans les champs, un homme tué par l'épée, ou un mort, ou des ossements humains, ou un sépulcre, sera impur pendant sept jours.

Les alliances entre les deux ont toujours des conséquences : qu'y a-t-il de commun entre Bélial et la lumière, entre des enfants de lumière et des enfants des ténèbres. Le texte précise qu'il y a un temps de purification de sept jours, un chiffre divin qui parle d'un temps de délivrance, de guérison spirituelle. Soyons tout de même précis : un enfant de lumière qui touche la mort n'est pas perdu pour autant. S'il se souille, il doit se repentir.

La guérison de l'âme

Même si la cure d'âme, ou la guérison de l'âme sont des bienfaits du Saint-Esprit, ces choses sont enseignées dans la Torah.

«17 On prendra, pour celui qui est impur, de la cendre de la victime expiatoire qui a été brûlée, et on mettra dessus de l'eau vive **dans un vase**. 18 Un homme pur prendra de **l'hysope**, et la trempera dans l'eau; puis il en fera **l'aspersion** sur la tente, **sur tous les ustensiles, sur les personnes qui sont là, sur celui qui a touché des ossements, ou un homme tué, ou un mort, ou un sépulcre**. 19 Celui qui est pur fera l'aspersion sur celui qui est impur, le troisième jour et le septième jour, et il le purifiera le septième jour. Il lavera ses vêtements, et se lavera dans l'eau; et le soir, il sera pur.»



La purification n'est pas un choix : c'est une obligation

L'impureté n'est pas une preuve de perte, **par contre un impur qui refuse de se purifier n'en est pas loin**.

«20 Un homme qui sera impur, **et qui ne se purifiera pas**, sera retranché du milieu de l'assemblée, car il a souillé le sanctuaire de l'Éternel; comme l'eau de purification n'a pas été répandue sur lui, il est impur. 21 Ce sera pour eux une loi perpétuelle. Celui qui fera l'aspersion de l'eau de purification lavera ses vêtements, et celui qui touchera l'eau de purification sera impur jusqu'au soir. 22 Tout ce que touchera celui qui est impur sera souillé, et la personne qui le touchera sera impure jusqu'au soir.» (Nombres 19:20-22)

Nombres 20.1-29

Le peuple arrive dans le désert de Tsin dans sa quarantième (40^{ème}) année après sa sortie d'Égypte et s'arrête à Qadesh Barnea, une oasis identifiée à Tell el-Qudeirat sur la frontière égyptienne, à proximité d'un groupe de sources dans le nord du désert du Sinaï, dans l'ouest du Néguev, une partie du désert de Paran. Il est lié aux sites d'Ein Mishpat et de Meriba. Ces sources jouent semble-t-il un rôle sacré, d'où le nom de Qadesh (« saint » ou « prostitué-e »).



C'est ici que l'on apprend la mort de Myriam et de la nouvelle génération. Vers la fin du chapitre aux versets 23 à 29, c'est au tour de Aaron qui va lui aussi mourir sur la montagne de Hor.

Avec la disparition de Aaron, de Myriam et plus tard de Moïse, disparaîtra aussi la nuée protectrice que Dieu accordait au peuple. C'est là qu'on verra le début des attaques d'Amalek. On se souvient que les hommes de plus de 20 ans, qui sont sortis du pays d'Égypte sont morts au désert. Ceux dont il est question ici ce sont des jeunes, des filles, des enfants

mâles de moins de 20 ans ainsi que les femmes, surtout les grands mères. Il n'y a plus d'hommes âgés. Le peuple sera appelé ici de 4 manières différentes, en fonction de sa façon de réagir devant le problème, en fonction du contexte vécu :

1. **בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל** les «bné israel», c'est leur essence, c'est leur nom propre
2. **כָּל-הָעֵדָה** «kol haedah», c'est toute la communauté, un ensemble de personnes qui sont «témoins», «ed» c'est une communauté qui va témoigner, qui va se battre pour une cause commune (la «parole de leur témoignage») et qui n'est pas là par hasard. Edah 5712 **עֵדָה** vient de 5707 dans sens originel d'attache n f - assemblée, troupe, (anciens) d'Israël, essaim, maison, bande, peuple.

Exode 12 : 3 «Parlez à toute l'assemblée ('Edah) d'Israël, et dites : Le dixième jour de ce mois, on prendra un agneau pour chaque famille, un agneau pour chaque maison.» La racine du mot est le mot 5749 **עוּד** *déclaration (formelle), défense expresse, avertir, déclarer, prendre à témoin, conjurer, avertissement, déposer, adresser, témoignage, rester debout, soutenir*

Genèse 43 : 3 «Juda lui répondit : Cet homme nous a fait cette déclaration (ouwd) formelle (ouwd) : Vous ne verrez pas ma face, à moins que votre frère ne soit avec vous.»

3. **הָעָם** «haAm», c'est le peuple adamique, charnel, la partie du peuple qui a souvent du mal à résister aux tentations, le peuple qui a réclamé le veau d'or, le peuple qui n'arrête pas de se plaindre. La racine du mot «am» 5971 **עַם** peuple, nation, gens est le verbe 6004 **אָמַם** *perdu son éclat, caché, obscurcir, assombrir, devenir sombre*. N'étant pas affermi, tout ce que le peuple reçoit de Dieu, il l'assombrit involontairement «naturellement», «charnellement».

Genèse 11 : 6 «Et l'Éternel dit : Voici, ils forment un seul peuple ('Am) et ont tous une même langue, et c'est là ce qu'ils ont entrepris; maintenant rien ne les empêcherait de faire tout ce qu'ils auraient projeté.»

4. **הַקָּהָל** «haqahal», un agrégat, un ensemble d'individus qui ont tous une motivation commune, un même objectif, qui avancent vers le même but mais pas forcément «la parole». Cette «qahal» se dit 6951 **קָהָל** n m - multitude, assemblée, foule, nombre, troupe, réunion, compagnie, congrégation, convocation (assemblée pour un conseil, guerre ou invasion, desseins religieux), compagnie (d'exilés de retour), congrégation comme corps constitué.

Genèse 28 : 3

«Que le Dieu tout-puissant te bénisse, te rende fécond et te multiplie, afin que tu deviennes une multitude (Qahal) de peuples !»

Qahal vient du verbe 6950 **קָהַל** une racine primaire *assembler, s'assembler, rassembler, assemblée, convoquer, se réunir, se former, se soulever, s'attrouper*.

<p>א וַיָּבֹאוּ בְנֵי־יִשְׂרָאֵל כָּל־הָעֵדָה מִדְּבַר־צֹן בַּחֹדֶשׁ הָרִאשׁוֹן וַיֵּשֶׁב הָעָם בְּקִדְשׁ וַתָּמַת שָׁם מִרְיָם וַתִּקָּבֶר שָׁם:</p>	<p>vayavoou <i>bné-israël kol-haedah</i> (<i>edah</i> c'est une vraie communauté de témoins qui est prête à rentrer en Eretz Israël) midbbar-tsin, <i>bahodesh harishon</i>, vayeshev <i>haam</i>, beqadesh; vattamat sham miryam vattiqqaver sham</p>	<p>«1 Toute l'assemblée des enfants d'Israël arriva dans le désert de Tsin le premier mois, (nous sommes au mois de Nissan, 40 ans après la sortie d'Égypte) et le peuple s'arrêta à Kadès. C'est là que mourut Myriam, et qu'elle fut enterrée.» (Nombres 20.1)</p>
<p>ב וְלֹא־הָיָה מַיִם לָעֵדָה וַיִּקְהָלוּ עַל־מֹשֶׁה וְעַל־ אַהֲרֹן:</p>	<p>velo-hayah maiym, <i>laedah vayqqahalou</i>, al-mosheh veal-aharon</p>	<p>2 Il n'y avait point d'eau pour l'assemblée; et l'on se souleva contre Moïse et Aaron.</p>
<p>ג וַיִּרְבּוּ הָעָם עִם־מֹשֶׁה וַיֹּאמְרוּ לֵאמֹר וְלוֹ גֹּעֲזֵנוּ בְּגֹועַ אֲחִינוּ לִפְנֵי יְהוָה:</p>	<p>vayarev <i>haam</i> (c'est de nouveau par le peuple <i>haam</i> que viennent les plaintes), im-mosheh; vaymrou lemor, velo gav'anou bigva ahenou liphné Adonai</p>	<p>3 Le peuple chercha querelle à Moïse. Ils dirent : Que n'avons-nous expiré, quand nos frères expirèrent devant l'Éternel ?</p>
<p>ד וְלָמָּה הֵבֵאתֶם אֶת־ קְהַל יְהוָה אֶל־הַמִּדְבָּר הַזֶּה לָמוֹת שָׁם אֲנַחְנוּ וּבְעִירָנוּ:</p>	<p>velamah havetem et <i>qeal</i> Adonai, el-hamidbar hazeh, lamout sham, anahnou ouviyrenou</p>	<p>4 Pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Éternel dans ce désert, pour que nous y mourions, nous et notre bétail ?</p>
<p>ה וְלָמָּה הֶעֱלִיתָנוּ מִמִּצְרַיִם לְהֵבִיא אֶתָּנוּ אֶל־הַמָּקוֹם הַרָּע הַזֶּה לֵאמֹר מְקוֹם זֶרַע וַתֵּאָנֶה וַגִּפְנוּ וְרִמּוֹן וּמַיִם אֵין לְשָׁתוֹת:</p>	<p>lamah heeliytounou mimmitsraïm, lehaviy otanou el-hammaqom hara hazeh : lo meqom zera, outenah vegephen verimmon, oumaïm aiy n lishtot</p>	<p>5 Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte, pour nous amener dans ce méchant lieu ? Ce n'est pas un lieu où l'on puisse semer, et il n'y a ni figuier, ni vigne, ni grenadier, ni d'eau à boire.</p>

<p>וַיָּבֹאוּ מֹשֶׁה וְאַהֲרֹן מִפְּנֵי הַקָּהָל אֶל-פֶּתַח אֹהֶל מוֹעֵד וַיִּפְּלוּ עַל- פְּנֵיהֶם וַיֵּרָא כְבוֹד-יְהוָה אֲלֵיהֶם: פ</p>	<p>vayavo mosheh veaharon miphné haqqahal, el-petah ohel moed, vayipelo, al-pnehem; vayera kevod- Adonai, alehem</p>	<p>6 Moïse et Aaron s'éloignèrent de l'assemblée pour aller à l'entrée de la tente d'assignation. Ils tombèrent sur leur visage; et la gloire de l'Éternel leur apparut. (Moshéh et Aharon s'en vont, ils se réfugient auprès de Dieu)</p>
--	---	--

Nombres 20:7-11 **Le chef d'une «qahal» ou le chef d'une «edah» ?**

<p>ז וַיְדַבֵּר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה לֵאמֹר: ח קַח אֶת-הַמַּטֶּה וְהַקְהֵל אֶת-הָעֵדָה אֹתָהּ וְאַהֲרֹן אֲחִיךָ וּדְבַרְתֶּם אֶל-הַסֶּלַע לְעֵינֵיהֶם וְנָתַן מִימֵי וְהוֹצֵאתָ לָהֶם מַיִם מִן- הַסֶּלַע וְהִשְׁקִיתָ אֶת-הָעֵדָה וְאֶת-בְּעִירָם:</p>	<p>vayedabber Adonai el Mosheh lemor : qah el-hammatteh, vehaqhel et-haedah attah veaharon ahiykha, vedibbartem el-hattela leenehem, venatan memaiv; vehotseta lahem maim min-hattela, vehishqiyta et-haedah veet-biyram</p>	<p>7 L'Éternel parla à Moïse, et dit : 8 Prends la verge, et convoque l'assemblée, toi et ton frère Aaron. Vous parlerez en leur présence au rocher, et il donnera ses eaux; tu feras sortir pour eux de l'eau du rocher, et tu abreuveras l'assemblée et leur bétail.</p>
--	--	--

Dieu dit à Moïse ici **qah el-hammatteh, vahaqhel et-haedah** :

«prends avec toi ta verge, mais pas seulement le bâton, mais aussi prends avec toi toute cette communauté «edah», celle qui se comporte comme une «qahal» (qui s'assemble contre toi...), celle qui est convoquée, mais sache bien qu'il s'agit d'une «edah», assemble là, toi-même autour d'un témoignage commun puis «parle au Rocher». Dorénavant, mon peuple m'appartiendra, il sera le peuple du témoignage, il sera mon épouse, il sera mon ambassadeur.

A partir de maintenant, il n'y aura plus de miracle. Maintenant, contrairement à la fois où il a fallu faire des prodiges et où tu devais frapper le rocher, tu enseigneras mon peuple dans ce sens là : prends ton bâton et parle au Rocher et prends bien conscience que c'est une «edah» que tu as à tes côtés !

Ce bâton se trouvait pendant 40 ans dans l'arche sainte, dans le mishqan, dans le tabernacle. Et puis l'erreur de Mosheh c'était de ne pas avoir considéré la «edah» comme Dieu avait décidé qu'elle serait. Il est évident qu'elle n'était pas une «edah» mais ici Dieu a décidé de considérer cette «qahal», cette «cohue» de rebelles AM Israël, un peuple obscur comme «une Adat Israël», il fallait s'y soumettre. Mosheh devait agir par la FOI et non par la VUE !

Mosheh devait prendre ce bâton pour le montrer à la communauté des enfants d'Israël en leur disant «voici ce bâton d'autorité qui nous a guidé jusqu'ici, ce bâton il ne servira plus désormais, car nous allons le ranger. Le temps de «divré mosheh», le temps de la «Parole» est arrivé.

Malheureusement, Moïse n'a pas compris, il a considéré cette communauté de rebelles selon ce qu'elle était et pas ce qu'elle devait devenir. Notre problème au sein de nos communautés, c'est que nous ne croyons pas en Dieu.

Nous disons que nous croyons en Lui mais ce n'est pas le cas. Dieu nous fait des promesses et, au lieu de croire en Lui, au lieu de remporter des victoires et de s'investir dans le combat, nous préférons baisser les bras et annuler la promesse.



Il a fait boire cette communauté car elle avait soif (soif de Yeshoua). Moïse lui a fait boire en tant que «qahal» et non en tant que «edah». La nuance est évidemment de taille entre les deux types «d'assemblées» lorsqu'on comprend les racines de ces 2 mots.

Lorsqu'on se rend compte que la «Qahal» c'est l'église universelle, celle qui est lavée dans le sang du sacrifice, c'est-à-dire la Qehilah, qui a donné en grec l'Ecclesia, celle dont parle l'Ecclésiaste (Qoheleth), il y a après ça la «**EDAH**», c'est-à-dire l'épouse, **celle qui a le témoignage de Yeshoua.**

Nombres 20:9 - 10 Deux peuples différents pour deux rochers différents

1. Malheureusement ce n'est pas la «Edah» que Moïse convoque mais c'est la «qahal»

Moïse a désobéi en n'attribuant pas au peuple le qualificatif que Dieu lui avait ordonné. «9 Moïse prit la verge qui était devant l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait ordonné. 10 Moïse et Aaron **convoquèrent l'assemblée (6951 qahal קָהָל)** en face du rocher. Et Moïse leur dit : Ecoutez donc, rebelles («querelleurs» 4784 marah מָרָה rebelle, à son comble, se soulever, se révolter, aigrir, braver, résister, violer) !

Est-ce de ce rocher que nous vous ferons sortir de l'eau ? 11 Puis Moïse leva la main et frappa deux fois le rocher avec sa verge. Il sortit de l'eau en abondance. L'assemblée but, et le bétail aussi.»

L'Éternel veut faire rentrer la EDAH dans la Terre Promise et Il ne permettra pas à la «qahal» d'y rentrer. Seuls rentreront, ceux qui ont le «témoignage» !

2. Ce n'est plus devant le Rocher Tsour que Moïse amène le peuple ici mais le Rocher Sela 5553 sela סֶלַע vient d'une racine du sens d'être élevé ; nom masc. rocher, roc (60 occurrences).

Il s'agit ici d'un rocher escarpé, falaise, d'un rocher à pic comme d'une forteresse de l'Éternel : sûreté. Ce rocher c'est aussi une ville d'Édom, dont s'empara Amatsia.

Christ le Rocher

Ce premier «rocher» que Moïse devait frapper c'était Christ : *«et qu'ils ont tous bu le même breuvage spirituel, car ils buvaient à un rocher spirituel qui les suivait, et ce rocher était Christ.»* (1 Corinthiens 10:4) et ceux qui ont bu ce même breuvage c'était le peuple nouveau né : la «Qahal», c'est-à-dire «l'église» qui a été bâtie sur Christ, ce Rocher spirituel. Pour rappel, le mot «qahal» signifie «assembler», «rassembler» et c'est tout le contraire de «diviser». On va voir que la mission que Dieu a fixée à l'apôtre Pierre c'était cette idée de «rassemblement» des élus et des rachetés des 4 coins de la terre.

Matthieu 16:18 «Kepha le roc»

וְגַם-אֲנִי אֶגִּיד לְךָ כִּי אַתָּה הוּא כִּיפָא וְעַל-הַכֶּף הַזֶּה אֶבְנֶה אֶת-קְהֵלְתִּי וְשַׁעֲרֵי שְׁאוֹל לֹא יִגְבְּרוּ עָלַיָּה	vegam-anij aggyd lekha kiy attah hou kepha veal hakeph hazzeh evneh eth qehillatiy veshaaréi sheol lo yigberou aleyah	«Et moi, je te dis que tu es Kepha , et que sur cette kepha je bâtirai ma Qehilla, et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle.»
---	---	---

«Et moi, je te dis que tu es **Kepha** (pierre, roc), et que **sur cette kepha** je bâtirai mon Eglise (eth-qehillatiy), et que les portes du séjour des morts ne prévaudront point contre elle.»

Notons au passage que l'expression **לֹא יִגְבְּרוּ עָלַיָּה** «...ne prévaudront point contre elle» se traduit «ils ne le surmonteront pas» pourrait aussi - si on analyse la structure des mots - être traduit par **«ne vaincront pas contre «Yah»**. Au départ, il est plutôt question ici de prévaloir contre «Yah» car **עָלַיָּה** «aleyah» c'est «supériorité sur Yah».

L'idée n'est pas mauvaise en soi car la vraie église qui est réellement soumise au Christ a reçu le pouvoir de Christ : *«Voici, je vous ai donné le pouvoir de marcher sur les serpents et les scorpions, et sur toute la puissance de l'ennemi; et rien ne pourra vous nuire.»* (Luc 10:19) Mais il faut se rendre à l'évidence : Dieu remet en quelque sorte les pendules à l'heure :

לֹא : «ne pas»

יִגְבְּרוּ : «auront l'avantage» de la racine verbale *gabar* (qui va d'ailleurs donner «El Gibbor» : Dieu Puissant) 1396 **גָּבַר** : grossir, s'élever, grosses, plus fort, triompher, braver, avoir l'avantage, puissant, accroître, orgueil, accabler, redoubler, solide, fortifier,

prévaloir, avoir de la force, être fort, puissant, grand, confirmer (une alliance), agir orgueilleusement (envers Dieu).

עָלֶיהָ : «au-dessus de Yah» (diminutif de YHVH)

Pour en revenir à ce deuxième rocher spirituel, la question qui devrait nous intéresser, ce n'est pas tellement quelle différence il y a entre les deux rochers puisqu'il s'agit du même rocher : Christ. La question fondamentale c'est de pouvoir à discerner le CORPS!

C'est la condition indispensable que Yeshoua a établie pour pouvoir participer à la sainte cène : discerner le «corps», c'est-à-dire discerner au milieu de nous ce peuple saint dans lequel Dieu nous a placé. Il ne s'agit plus d'un peuple «am Israël» dont les pensées sont encore obscurcies par les ténèbres de l'Égypte du péché. Il ne s'agit pas non plus d'une «qahal», c'est-à-dire d'un rassemblement de gens de tout bord. Il s'agit ici d'un peuple qui est devenu «Adat Israël», c'est-à-dire un peuple de la «parole», un peuple du «témoignage», un peuple qui a reçu la Vie en Lui-même et qui est prêt à le communiquer à autrui par le témoignage, un peuple qui a reçu l'autorité divine pour guérir les malades, ressusciter les morts, un peuple dont le «oui» est un «oui» et dont le «non» est un «non». Il s'agit d'un peuple qui vit par la FOI et non à coup de prodiges et de miracles.

La Foi

Et c'est précisément dans cette parasha que se révèle un changement fondamental dans le chemin du croyant depuis qu'il a quitté l'Égypte du péché. Cela nous concerne donc toutes et tous au plus haut point : la FOI.

<p>יב וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל־מֹשֶׁה וְאֶל־אַהֲרֹן יַעַן לֹא־ הֶאֱמַנְתֶּם בִּי לְהַקְדִּישְׁנִי לְעֵינֵי בְנֵי יִשְׂרָאֵל לָכֵן לֹא תָבִיאוּ אֶת־הַקָּהָל הַזֶּה אֶל־הָאָרֶץ אֲשֶׁר־נָתַתִּי לָהֶם:</p>	<p>vayomer Adonai el Mosheh veel aharon, yaan lo heemanteem biy, lehaqddiyshniy leeyné bné israël-- lakhen, lo taviyou et haqqahal hazeh, el-haarets, asher natattiy lehem</p>	<p>12 Alors l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi, pour me sanctifier aux yeux des enfants d'Israël, vous ne ferez point entrer cette assemblée dans le pays que je lui donne.</p>
--	--	--

Mais que signifie alors «croire ici» ? L'Éternel reproche à Moïse non seulement de ne pas avoir cru en Lui, mais surtout de ne pas avoir donné la foi au peuple.

הֶאֱמַנְתֶּם בִּי **vous n'avez pas cru en moi - lo heemanteem biy**

Le verbe est donné au mode Hiphil : **avoir confiance, être assuré, croire, espérer**

et vient de 539 aman אָמַן une racine primaire verbale qui signifie : croire, confiance, éprouver, fidèle, foi, longue durée, stable, opiniâtre, établi, gouverneurs, nourrice, nourricier ; (108 occurrences), supporter, confirmer, être fidèle, soutenir, nourrir (père nourricier, nourrice, piliers, supports de porte).

C'est le pire reproche qu'un homme tel que Moïse puisse recevoir de la part de Dieu.

On verra au verset 27 comment c'est Yehoshouah (Josué) qui prendra le relais pour faire rentrer le peuple en terre promise.

Le reproche qui leur est fait c'est de ne pas avoir renforcé la «emouna» du peuple, c'est de ne pas avoir parlé au peuple et au rocher que le temps des miracles est terminé.

Le vaste domaine de la Foi : AMEN- EMOUNA

La foi relève d'un domaine tellement vaste que la réduire au simple fait de «croire» lui enlève toute sa puissance et sa force spirituelle. On va y retrouver la confiance, l'épreuve, la stabilité, l'opiniâtreté, la droiture. On va se diriger vers «la droite» de Dieu. Les racines vont nous montrer avec les linteaux, piliers et supports de porte toute la force de l'entrée dans la Foi. Le point le plus important c'est l'alliance, le pacte, l'accord que l'on signe avec Dieu ! Comme on peut s'en rendre compte, le fait de croire est très loin de la Vérité.

539 aman אָמַן

une racine primaire ; v : **croire, confiance, éprouver, fidèle, foi, longue durée, stable, opiniâtre, établi, gouverneurs, nourrice, nourricier** ; (108 occurrences).

- supporter, confirmer, être fidèle.

a. soutenir, nourrir (père nourricier, nourrice, piliers, supports de porte.)

b. (Qal) élever, être fidèle.

c. (Niphil) être porté, élevé ; être solide, ferme ; être stable, être durable, être fidèle, être confiant, être vérifié, se réaliser.

d. (Hiphil) **avoir confiance, être assuré, croire, espérer.**

540 aman (Araméen) (am-an') אָמַן

correspondant à 539 v - certaine, fidèle, confiance ; (3 occurrences).

--> confirmer, soutenir; croire en, se confier à.

541 aman אָמַן

vient de 3225 v - vous iriez à droite (1 occurrence).

Es 30.21 (Hiphil) prendre la main droite, tourner à droite, choisir la droite.

542 aman אָמַן vient de 539 (sens d'exercé) n m

artiste (1 occurrence) Ct 7.2 : contremaître, artiste, artisan.

543 amen אָמֵן

vient de 539 ; adv - amen 28, vérité 2 ; (30 occurrences).

amen = « assuré, établi », (interj) ainsi soit-il ! oui !, approbation, d'accord, entendu, certainement, assurément, parfaitement.

544 omen אָמֵן

vient de 539; n m - fidèlement (1 occurrence) Es 25.1 fidélité, vérité.

545 omnah אָמְנָה

vient de 544 (sens spécifique d'entraîner) n f - être sous la tutelle (1 occurrence).

Est 2.20 apporter, nourriture, élever, entraîner, fournir (comme parent) éducation, tutelle.

546 omnah אָמְנָה

forme de 544 (dans son sens usuel) ; adv ; il est vrai (2 occurrences), véritablement, en vérité.

547 **omnah** אֲמָנָה

vient de 544 (sens de supporter) ; n f : linteaux (1 occurrence).

2R 18.16: linteaux, pilier, supports d'une porte.

548 **amanah** אֲמָנָה

vient de 543 n f : alliance 1, salaire fixe 1 ; (2 occurrences).

--> foi, support, sûr, certain.

- a. d'un pacte, d'une alliance, d'un accord.
- b. d'un support financier, salaire.

549 **Amanah** אֲמָנָה

comme 548 ; n pr loc

Abana, Amana ;(2 occurrences) « rocailleux » une des deux rivières de Damas, probablement la principale. Sans doute la rivière Barada, le Crysorrhoeas des auteurs classiques.

550 **Amnon** אֲמִינֹן ou **Amiynon** אֲמִינֹן

vient de 539 ; n m Amnon (28 occurrences) « fidèle ».

1. fils aîné de David, demi-frère de Tamar, tué par Absalom.
2. un fils de Simon (du clan de Caleb).

551 **omnam** אֲמָנָם vient de 544 ; adv

vrai 3, certes 2, ainsi, vérité, réellement, sûr ; (9 occurrences).
véritablement, vraiment, sûrement.

552 **oumnam** אֲמָנָם variante orthographique de 551 ; adv véritablement 2, donc 2, vraiment 1 ; (5 occurrences), en effet.

La relation avec la Nouvelle Alliance :

Actes 13:39 <i>«et que quiconque croit est justifié par lui de toutes les choses dont vous ne pouviez être justifiés par la loi de Moïse.»</i>	Moïse croyait être justifié par le bâton que Dieu lui avait confié. Dieu lui reproche : <i>«Vous n'avez pas cru en moi»</i>
Actes 15:1 <i>«Quelques hommes, venus de la Judée, enseignaient les frères, en disant : Si vous n'êtes circoncis selon le rite de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.»</i>	La verge d'Aaron devait simplement être montrée au peuple comme signe. Maintenant c'est par «la Parole» qu'on est sauvé, c'est par la Foi : <i>Romains 10:8 «Que dit-elle donc ? La parole est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. Or, c'est la parole de la foi, que nous prêchons.»</i>

<p>Actes 15:5 <i>«Alors quelques-uns du parti des pharisiens, qui avaient cru, se levèrent, en disant qu'il fallait circoncrire les païens et exiger l'observation de la loi de Moïse.»</i></p>	<p>C'est comme ci aujourd'hui, les pharisiens obligeaient le peuple à frapper le rocher car ils s'attendaient toujours à des miracles alors que ce temps était révolu. C'est comme ci aujourd'hui on niait ceux qui ont le «témoignage» EDAH et qu'on considérait la qahal (la synagogue ou l'église) comme étant le peuple saint «qui a le témoignage»</p>
<p>Actes 15:21 <i>«Car, depuis bien des générations, Moïse a dans chaque ville des gens qui le prêchent, puisqu'on le lit tous les jours de shabbat dans les synagogues.»</i></p>	

Nombres 20:13-29

«13 Ce sont les eaux de Meriba, où les enfants d'Israël contestèrent avec l'Éternel, qui fut sanctifié en eux.

Les eaux de Meriba : les «eaux de la contestation»

4808 meriybah מְרִיבָה

vient de 7378 nom fém. dispute, contestation (7 occurrences), lutte, dispute, querelle.

4809 Meriybah מְרִיבָה le même mot que 4808 nom ou prénom locatif (9 occurrences). « contestation, querelle ».

Il s'agit d'une source à Rephidim, au désert de Tsin ; ainsi appelée car les Israélites ont murmuré contre Dieu.

C'est là que l'eau a jailli du rocher à la frontière sud de la terre promise ; le peuple avait encore murmuré contre Dieu.

Le refus du droit de passage du roi d'Edom

«14 De Kadès, Moïse envoya des messagers au roi d'Edom, pour lui dire : Ainsi parle ton frère Israël : Tu sais toutes les souffrances que nous avons éprouvées. 15 Nos pères descendirent en Egypte, et nous y demeurâmes longtemps. Mais les Egyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères. 16 Nous avons crié à l'Éternel, et il a entendu notre voix. Il a envoyé un ange, et nous a fait sortir de l'Égypte. Et voici, nous sommes à Kadès, ville à l'extrémité de ton territoire. 17 Laisse-nous passer par ton pays; nous ne traverserons ni les champs, ni les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous suivrons la route royale, sans nous détourner à droite ou à gauche, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. 18 Edom lui dit : Tu ne passeras point chez moi, sinon je sortirai à ta rencontre avec l'épée. 19 Les enfants d'Israël lui dirent : Nous monterons par la grande route; et, si nous buvons de ton eau, moi et mes troupeaux, j'en paierai le prix; je ne ferai que passer avec mes pieds, pas autre chose. 20 Il répondit : Tu ne passeras pas! Et Edom sortit à sa rencontre avec un peuple nombreux et à main forte. 21 Ainsi Edom refusa de donner passage à Israël par son

territoire. Et Israël se détourna de lui.

Le peuple n'est pas prêt à combattre. Dieu ne le lui permet pas à cause de la faute des eaux de Meriba de Nombres 20. Ils vont devoir rester là. Le peuple doit d'abord passer par l'épreuve du serpent d'airain. Tant qu'il n'est pas passé par cette épreuve, Dieu ne lui donnera pas la victoire. Preuve en est les victoires que Dieu lui accordera juste après ça. Ici, le peuple préfère se détourner pour aller à la montagne de Hor. C'est sur cette montagne que Aaron décéda ; il s'agit des plus hauts sommets en Édom. Cette montagne était appelée à marquer la frontière nord du territoire que les enfants d'Israël devaient conquérir. Après vérification, il s'agit toujours bien du peuple nouveau né le peuple du témoignage l'assemblée **כָּל-הָעֵדָה** «Kol HaEdah»

22 **Toute l'assemblée** des enfants d'Israël partit de Kadès, et arriva à la montagne de Hor. Ils quittèrent la sainteté pour passer dans le pays de Edom.

וַיִּסְעוּ, מִקַּדֶּשׁ; וַיָּבֹאוּ בְנֵי-יִשְׂרָאֵל כָּל-הָעֵדָה, הַר הַהָר
vayeseou, miqadesh; vayavoou bné Israél kol-haedah, hor hahar
et ils se mirent en route depuis kadesh, et ils arrivèrent les enfants d'Israël **toute l'assemblée EDAH du témoignage**, à la montagne de Hor

Mort de Aaron et passage de la sacrificature à son fils Eléazar

23 L'Éternel dit à Moïse et à Aaron, vers la montagne de Hor, sur la frontière du pays d'Edom : 24 Aaron va être recueilli auprès de son peuple; car il n'entrera point dans le pays que je donne aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon ordre, aux eaux de Meriba. 25 Prends Aaron et son fils Eléazar, et fais-les monter sur la montagne de Hor. 26 Dépouille Aaron de ses vêtements, et fais-les revêtir à Eléazar, son fils. C'est là qu'Aaron sera recueilli et qu'il mourra. 27 Moïse fit ce que l'Éternel avait ordonné. Ils montèrent sur la montagne de Hor, aux yeux de toute l'assemblée. 28 Moïse dépouilla Aaron de ses vêtements, et les fit revêtir à Eléazar, son fils. Aaron mourut là, au sommet de la montagne. Moïse et Eléazar descendirent de la montagne. 29 Toute l'assemblée vit qu'Aaron avait expiré, et toute la maison d'Israël pleura Aaron pendant trente jours.»

Nombres 21:1-35

Parler contre le pain vivant, c'est parler contre Yeshoua. Ce n'est pas contre le Saint-Esprit. Ici le peuple sera pardonné de son mépris car Dieu leur a donné son Fils pour ça.

Le refus du droit de passage du roi cananéen, d'Arad

«1 Le roi d'Arad, Cananéen, qui habitait le midi, apprit qu'Israël venait par le chemin d'Atharim. Il combattit Israël, et emmena des prisonniers. 2 Alors Israël fit un vœu à

*l'Éternel, et dit : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je dévouerai ses villes par interdit.
3 L'Éternel entendit la voix d'Israël, et livra les Cananéens. On les dévoua par interdit, eux et leurs villes; et l'on nomma ce lieu Horma.*

4 Ils partirent de la montagne de Hor par le chemin de la mer Rouge, pour contourner le pays d'Edom. Le peuple s'impatienta en route,

<p style="text-align: center;">ה וַיְדַבֵּר הָעָם בְּאֱלֹהִים וּבַמֹּשֶׁה לְמָה הָעֵלֵיתָנוּ מִמִּצְרָיִם לְמֹת בַּמִּדְבָּר כִּי אֵין לָחֶם וְאֵין מַיִם וְנַפְשֵׁנוּ קָצָה בַלְחֶם הַקָּלוֹקֵל:</p>	<p style="text-align: center;"><i>vayedabber haam beelohim ouvemosheh, lamah heeliytounou mimmitsraïm, lamout bammidbar: kiy eyn le'hem, veeyn maiym, venaphshenou qatsah bale'hem haq'loqel</i></p>	<p><i>5 et le peuple parla contre Dieu et contre Moïse : Pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte, pour que nous mourions dans le désert ? car il n'y a point de pain, et il n'y a point d'eau, et notre âme est dégoûtée de cette misérable nourriture.</i></p>
--	--	---

venaphshenou qatsah balehem haqloqel : notre âme est dégoûtée de ce pain misérable

L'âme dégoûtée se dit 6973 qouts קוץ une racine primaire (identique à 6972 à travers

l'idée de se dissocier de (comparer 6962): être dégoûté, prendre en aversion, avoir en abomination être saisi de terreur, s'effrayer, assiéger, craindre ; (9 occurrences), être chagriné, affligé, détester, ressentir une aversion, redouter d'une façon malade et dans sa forme Qal, il s'agit de **ressentir du dégoût, abhorrer, détester** et ressentir de la crainte.

Le peuple considère ce pain comme méprisable, indigne, sans valeur, chétif : 7052 qlloqel

קלקל la racine de ce mot nous révèle comment le peuple le considérait : cet adjectif

vient du verbe 7043 qalal קלל *diminuer, maudire, mépriser, mépris, blasphémateur, méprisable, malédiction, appesantir, facile, léger, vil, alléger, aiguïser, peu de chose, opprobre, humilier, à la légère, secouer.*

Devant ce mensonge, le Psaume 78:29 rectifie en précisant qu'ils en étaient littéralement rassasiés. Il s'agissait en plus du pain du ciel, la manne comme d'un «pain de noblesse». Le peuple insultait donc ce Pain Vivant descendu du ciel en considérant ce pain comme un «pain de régime», léger, maudit, méprisable.

Le serpent d'airain

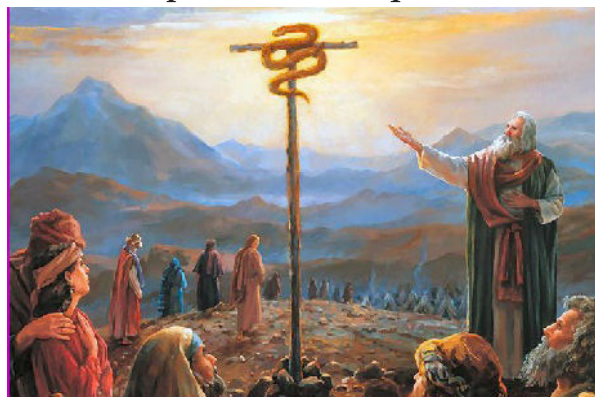
Dans le serpent d'airain, nous allons trouver pour notre vie à tous, un parallèle au passage de Nombres 21:7 «*Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et contre toi. Prie l'Éternel, afin qu'il éloigne de nous ces serpents. Moïse pria pour le peuple.*»

C'est donc dans la Personne de Yeshoua le Messie qui intercède pour nous auprès du Père

que nous allons trouver Celui qui va éloigner de nous nos transgressions, qui va pardonner nos péchés *Marc 2:10* «*Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de pardonner les péchés...*»

Le serpent d'airain est l'un des thèmes les plus troublants et les moins compréhensibles de toute la Bible. Que l'on puisse admettre que Dieu paie pour le «rachat» de notre âme, soit déjà une chose difficilement acceptable pour notre esprit humain, que l'on doive accepter en plus que ce soit de nouveau Dieu Lui-même qui envoie son propre Fils sur une croix romaine soit autre chose, qu'en plus de cela on doive assimiler notre Bien Aimé Sauveur Yeshoua HaMashiah sur la croix à ce serpent ancien maudit, cette idée dépasse tout ce qu'un chrétien pourrait jamais admettre.

Si pour un juif, la croix est un scandale, pour un chrétien, le serpent sur la croix l'est tout autant !



Que faut-il donc en penser ? Sommes-nous en train de blasphémer ?

La perche représente bien ici symboliquement le bois de la croix sur laquelle il nous faut fixer nos regards. Les morsures des serpents brûlants représentent bien le péché. La question à laquelle nous devons répondre, c'est «le Fils de Dieu est-il le serpent» ou plutôt «le Serpent est-il le Fils de Dieu ?» ou encore, «le serpent est-il avec Yeshoua sur la croix de Golgotha»?

En réalité il ne s'agit ni de l'un ni de l'autre. On va donc comprendre une chose fondamentale sur l'objet de la «substitution» par les 2 boucs dont parlent les lois du tabernacle et aujourd'hui la «*houqat torah*» sur les cendres de la vache rousse.

Si le Fils de Dieu est mort sur la croix, il n'est pas mort tout seul. Il a emporté dans la mort avec lui sur le bois de la croix, toutes nos malédictions, toutes nos maladies. Il a emporté avec lui dans la mort toute la puissance des ténèbres de Satan.

En Yeshoua, nous sommes vainqueurs. En Yeshoua, nous avons la Puissance. En Yeshoua nous pouvons faire des prodiges. En Yeshoua, ce que nous disons ou ce que nous prions, se réalise. En Yeshoua il n'y a plus aucune condamnation.

Avant d'entrer dans l'étude hébraïque de Nombres 21:6-9 nous devons revenir quelques instants sur le passage de *Colossiens 2:13* «*Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses; 14 il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous, et il l'a détruit en le clouant à la croix; 15 il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix.*»

Yeshoua a été cloué sur la croix pour emporter avec lui dans la mort l'acte dont les ordonnances nous condamnaient. Satan n'a pas été incarné dans un homme pour être cloué avec Yeshoua sur la croix. Si nous disons que sur la croix c'était le serpent, nous faisons un raccourci qui n'est pas tout à fait correct.

Ce n'est pas Satan en personne, l'ange rebelle de Dieu qui était cloué sur la croix, ni symboliquement, ni physiquement mais c'était «l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous» et Yeshoua, le Fils de Dieu, l'Homme Torah «l'a détruit en le clouant à la croix».

Satan n'est qu'un ange. Dieu n'irait pas jusqu'à mettre sur un même pied d'égalité son fils qui est Créateur, avec à côté de lui le serpent, cet ange, qui n'est qu'une simple créature fabriquée par Yeshoua Lui-même, l'une de ses œuvres les plus parfaites (Esaïe 7.14)

Sur la perche de Moïse il y avait un «acte signé dans le sang» car sans le sang il n'y a pas de pardon.

Afin donc que nous soyons guéris, sauvés, sanctifiés, Dieu nous ordonne de fixer nos regards sur ce serpent afin que :

1. nous soyons nous-mêmes convaincus dans notre conscience de l'efficacité du sang versé
2. afin de montrer à notre propre chair et à notre propre sang, aux dominations, aux autorités, aux princes de ce monde de ténèbres, et aux esprits méchants dans les lieux célestes (Éphésiens 6:12) qu'ils ont tous perdu le droit sur nos vies.

Le verset de Nombres 21:7 va nous éclairer quelque peu sur cela lorsque le peuple demande à Moïse «éloigne de nous ces serpents brûlants.»

En réalité, on va le voir, s'il s'agit bien de «séraphins» qui sont ces serpents brûlants qui sont envoyés par Dieu, ce sont des «autorités», des «dominations», des «princes de ce monde de ténèbres», des «esprits méchants» envoyés par Dieu, c'est la maladie envoyée par Dieu, c'est Dieu lui-même qui suscite Satan comme il l'a fait pour toucher à la vie de Job afin d'éprouver son serviteur. Ici il ne s'agissait pas d'éprouver les enfants d'Israël mais il s'agissait de les faire revenir afin qu'ils se repentent de leurs mauvaises voies.

<p>וַיִּשְׁלַח יְהוָה בְּעָם אֶת הַנְּחָשִׁים הַשָּׂרָפִים וַיִּנְשְׁכוּ אֶת-הָעָם וַיָּמָת עַם-רַב מִיִּשְׂרָאֵל:</p>	<p>vayeshallah YHVH baam, eth hannehashim haseraphiym, vayenashkhou et-haam; vayamat am-rav, miysrael</p>	<p>6 Alors l'Éternel envoya contre le peuple des serpents brûlants; ils mordirent le peuple, et il mourut beaucoup de gens en Israël.</p>
--	---	--

Tout d'abord **les serpents brûlants sont des séraphins** : le mot 8314 saraph שָׂרָף est un nom masculin - serpent brûlant, séraphins, dragon (volant) ; (7 occurrences).

1. serpent ardent, serpent (serpent venimeux (le venin ayant un effet de brûlure).
2. séraphins (des êtres majestueux avec 6 ailes, des mains ou des voix humaines, au service de Dieu.) Saraph vient de la racine 8313 שָׂרַף une racine primaire dont le sens est la cuisson des briques, être brûlé, brûler, allumer, incendie, mettre le feu, incendier (117 occurrences)

Les serpents mordirent le peuple

Les serpents mordirent le peuple : le verbe «mordre» ici a plusieurs sens : 5391 nashakh נִשַׁח une racine primaire *mordre, exiger, prêter à intérêt, créancier* ; (16 occurrences), *mordre, faire une morsure*.

«Afin qu'il éloigne de nous **ce serpent**»

Toutes les versions bibliques sans exception disent «*afin qu'il éloigne de nous ces serpents*». Pourtant l'expression utilisée est :

וַיִּסֶר מֵעֵלֵינוּ אֶת-הַנָּחָשׁ
 veyaser mealenou et-hannahash
 éloigne de nous **ce** serpent

Il s'agit avec l'article préfixé, d'un serpent bien défini au singulier
 Il s'agit donc bien ici d'éloigner du peuple, Satan en personne, le Serpent Ancien et non les serpents physiques qui n'étaient qu'une conséquence logique. Ce passage démontre de manière absolument claire que c'est Dieu qui envoie Satan là où il veut et quand il veut. Satan croit être libre alors qu'en réalité, tout ce qu'il fait est souverainement dirigé et gouverné par l'Éternel.

<p>וַיָּבֹא הָעָם אֶל-מֹשֶׁה וַיֹּאמְרוּ חָטָאנוּ כִּי-דִבַּרְנוּ בַיהוָה וְכָךְ הִתְפַּלֵּל אֶל-יְהוָה וַיִּסֶר מֵעֵלֵינוּ אֶת-הַנָּחָשׁ וַיִּתְפַּלֵּל מֹשֶׁה בְּעַד הָעָם:</p>	<p>vayavo haam el-mosheh vayomrou hatanou kiy-dibbarnou vaAdonai vavaekh-hitppallel el-YHVH, veyaser mealenou et hannahash vayitppallel mosheh bead haam</p>	<p>7 Le peuple vint à Moïse, et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et contre toi. Prie l'Éternel, afin qu'il éloigne de nous ces serpents. (ce serpent) Moïse pria pour le peuple.</p>
---	--	---

Moïse fit un serpent d'airain

<p>וַיֹּאמֶר יְהוָה אֶל-מֹשֶׁה עֲשֵׂה לָךְ שָׂרָף וְשִׂים אֹתוֹ עַל-גֵּןס וְהָיָה כָּל-הַנֹּשֵׁךְ וְרָאָה אֹתוֹ וְחָיָה:</p>	<p>vayomer YHVH el Mosheh, aseh lekha saraph vesiyim oto, al-nes vehayah, kol-hannashoukh, veraah oto, vahai</p>	<p>8 L'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlant, et place-le sur une perche; quiconque aura été mordu, et le regardera, conservera la vie.</p>
--	--	---

וַיַּעַשׂ מֹשֶׁה נָחָשׁ נְחֹשֶׁת וַיִּשְׂמְהוּ עַל-הַנֶּסֶךְ וְהָיָה אִם-נִשְׁךְ הַנָּחָשׁ אֶת-אִישׁ וְהִבִּיט אֶל-נָחָשׁ הַנְּחֹשֶׁת וְחָי׃	vayaas mosheh neh _h ash nehoshet, vayesimehou al-hanness; vehayah, im- nashakh hannah _h ash eth-iysh--vehibbiyt el-neh _h ash hanneh _h oshet vah _h ai	9 Moïse fit un serpent d'airain, et le plaça sur une perche; et quiconque avait été mordu par un serpent, et regardait le serpent d'airain, conservait la vie.
---	--	--

Dieu ordonne à Moïse :

1. וַיַּעַשׂ מֹשֶׁה נָחָשׁ נְחֹשֶׁת :

Moïse fit un serpent d'airain *vayaas mosheh neh_hash nehoshet*

- le serpent se dit 5175 nah_hash נָחָשׁ serpent n m (31 occurrences), serpent, reptile. (serpent, image (du serpent), serpent volant (mythologique), une constellation (le dragon ?). La racine est 5172 nah_hash נָחַשׁ une racine primaire : enchantement, augure, voir, deviner, observer les serpents ; (11 occurrences), pratiquer la divination, deviner, observer les signes, apprendre par expérience, observer attentivement, dire la bonne aventure, prendre en présage, observer les serpents (de la racine נָחַשׁ = serpent). (Piel) pratiquer la divination, observer les signes ou présages, ou augures.

- L'airain se dit 5178 neh_hoshet נְחֹשֶׁת pour 5154 n m airain 138, chaînes 2, trésors 1 ; (141 occurrences) : cuivre, bronze (cuivre (minerai), bronze (comme cuivre allié), chaînes (de cuivre ou bronze), cuivre (comme valeur), luxure, prostitution, sens douteux. Plus tard, connaissant l'être humain et son désir de s'attacher à des choses visibles, Dieu a permis qu'il soit détruit entre les mains d'Ézéchias, fils d'Achaz, roi de Judah : on peut lire à ce sujet en 2 Rois 18:4 (LSG) «4 Il fit disparaître les hauts lieux, brisa les statues, abattit les idoles, et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, car les enfants d'Israël avaient jusqu'alors brûlé des parfums devant lui: on l'appelait Nehoushtan».

ד הוּא | הַסִּיר אֶת-הַבָּמוֹת וְשִׁבַּר אֶת-הַמִּצְבֹּת וְכָרַת אֶת-הָאֲשֵׁרָה
וְכָתַתְּ נָחָשׁ הַנְּחֹשֶׁת אֲשֶׁר-עָשָׂה מֹשֶׁה כִּי עַד-הַיָּמִים הַהֵמָּה הָיָה
בְּנֵי-יִשְׂרָאֵל מְקַטְרִים לוֹ וַיִּקְרָא-לוֹ נְחֹשֶׁתָן׃

Son nom 5180 Neh_houshtan נְחֹשֶׁתָן vient de 5178 signifie « un morceau d'airain ». C'était le nom sous lequel était adoré le serpent d'airain fait par Moïse dans le désert au temps du roi Ézéchias, et brisé par ce dernier, pour détourner le peuple de l'idolâtrie. Ce Neh_houshtan a eu un parallèle pendant deux mille ans lorsque l'église catholique a élevé au rang de divinité à adorer, la croix de Yeshoua HaMashiah.

2. וַיִּשְׂמְהוּ עַל-הַנֶּסֶךְ : Moïse plaça le serpent d'airain sur une perche *vayesimehou al-hanness*

L'action de placer le serpent sur une perche équivaut à établir, charger, cacher...

7760 soum שׂוּם ou siym שׂוּמָה - שׂוּם

une racine primaire : mettre, établir, rendre, faire, placer, charger, servir, dresser, cacher, produire, voir, subsister, poser, traiter, imposer, fixer, frapper, prendre, faire éclater, donner, écouter, déclarer, imputer, présenter, exiger, attacher, ajouter, déposer, tourner, envoyer ; (586 occurrences).

mettre, placer, servir, disposer, désigner, faire.

Au mode grammatical Qal, il est question de :

- poser, fixer, déposer sur, poser (violemment) les mains sur.
- fixer, adresser, diriger vers (étendre (la compassion) (fig).
- fixer, ordonner, établir, fonder, désigner, constituer.
- poser, mettre dans un lieu, planter, fixer.
- faire, transformer en, constituer, façonner un ouvrage.

La perche sur laquelle le serpent d'airain est placé est un vrai miracle !

La perche se dit 5251 nes נֵס un nom masc. qui signifie bannière, étendard, voiles ; perche, avertissement ; (20 occurrences).

- quelque chose de levé, étendard, signal, perche pour signal, enseigne, bannière, voile. (étendard (comme point de ralliement), signal, perche de l'étendard, signe, avertissement, miracle, merveille)

Cette perche vient de 5264 nasas נָסַס une racine primaire «qui brilleront» (1 occurrence). Za 9.16 (être levé (sens douteux), (Hitpoel) être levé, être affiché)

3. וְהָיָה, אִם-נִשְׁךְ הַנָּחַשׁ אֶת-אִישׁ--וְהִבִּיט אֶל-נֶחֱשׁ הַנְּחֹשֶׁת, וְחַי :

et quiconque avait été mordu par un serpent, **et regardait le serpent d'airain**, conservait la vie. vehayah, im-nashakh hannahash et-iysh

Nombres 21:10-35

Maintenant que le salut et le pardon des péchés est accordé, maintenant que l'ennemi ne peut plus rien contre les enfants d'Israël, maintenant que le sacrifice de la vache rousse a été accepté, le peuple d'Israël est devenu un nouveau peuple qui n'a plus peur de rien ni de personne. Le départ vers la terre promise n'est pas si instantané et fulgurant qu'on aurait pu l'imaginer, avec de simples arrêts pour dormir, se reposer puis repartir comme un corps d'armée bien entraîné que rien ne peut arrêter. Seul le péché peut ralentir le peuple ! Seuls des peuples ennemis veulent l'arrêter comme les rois de Sihon et de Basan.

«10 Les enfants d'Israël partirent, et ils campèrent à Oboth. 11 Ils partirent d'Oboth et ils campèrent à Ijjé-Abarim, dans le désert qui est vis-à-vis de Moab, vers le soleil levant. 12 De là ils partirent, et ils campèrent dans la vallée de Zéred. 13 De là ils partirent, et ils campèrent de l'autre côté de l'Arnon, qui coule dans le désert en sortant du territoire des Amoréens; car l'Arnon est la frontière de Moab, entre Moab et les Amoréens. 14 C'est pourquoi il est dit dans le livre des Guerres de l'Éternel : Vaheb en Supha, et les torrents de l'Arnon, 15 et le cours des torrents, qui s'étend du côté d'Ar et touche à la frontière de Moab.

16 De là ils allèrent à Beer. C'est ce Beer, où l'Éternel dit à Moïse : Rassemble le peuple, et je leur donnerai de l'eau. 17 Alors Israël chanta ce cantique : Monte, puits ! Chantez en son honneur! 18 Puits, que des princes ont creusé, Que les grands du peuple ont creusé, Avec le sceptre, avec leurs bâtons ! Du désert ils allèrent à Matthana; 19 de Matthana, à Nahaliel; de Nahaliel, à Bamoth; 20 de Bamoth, à la vallée qui est dans le territoire de Moab, au sommet du Pisga, en regard du désert.»

Le refus du droit de passage du roi de Sihon

«21 Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amoréens, pour lui dire : 22 Laisse-moi passer par ton pays; nous n'entrerons ni dans les champs, ni dans les vignes, et nous ne boirons pas l'eau des puits; nous suivrons la route royale, jusqu'à ce que nous ayons franchi ton territoire. 23 Sihon n'accorda point à Israël le passage sur son territoire; il rassembla tout son peuple, et sortit à la rencontre d'Israël, dans le désert; il vint à Jahats, et combattit Israël. 24 Israël le frappa du tranchant de l'épée et s'empara de son pays depuis l'Arnon jusqu'au Jabbok, jusqu'à la frontière des enfants d'Ammon; car la frontière des enfants d'Ammon était fortifiée. 25 Israël prit toutes les villes, et s'établit dans toutes les villes des Amoréens, à Hesbon et dans toutes les villes de son ressort. 26 Car Hesbon était la ville de Sihon, roi des Amoréens; il avait fait la guerre au précédent roi de Moab, et lui avait enlevé tout son pays jusqu'à l'Arnon.»

«27 C'est pourquoi les poètes disent : Venez à Hesbon ! Que la ville de Sihon soit rebâtie et fortifiée ! 28 Car il est sorti un feu de Hesbon, Une flamme de la ville de Sihon; Elle a dévoré Ar-Moab, Les habitants des hauteurs de l'Arnon. 29 Malheur à toi, Moab ! Tu es perdu, peuple de Kemosch ! Il a fait de ses fils des fuyards, Et il a livré ses filles captives A Sihon, roi des Amoréens. 30 Nous avons lancé sur eux nos traits: De Hesbon à Dibon tout est détruit; Nous avons étendu nos ravages jusqu'à Nophach, Jusqu'à Médeba. 31 Israël s'établit dans le pays des Amoréens. 32 Moïse envoya reconnaître Jaezer; et ils prirent les villes de son ressort, et chassèrent les Amoréens qui y étaient.»

Le refus du droit de passage du roi de Basan, Og

33 Ils changèrent ensuite de direction, et montèrent par le chemin de Basan. Og, roi de Basan, sortit à leur rencontre, avec tout son peuple, pour les combattre à Edréi. 34 L'Éternel dit à Moïse : Ne le crains point; car je le livre entre tes mains, lui et tout son peuple, et son pays; tu le traiteras comme tu as traité Sihon, roi des Amoréens, qui habitait à Hesbon. 35 Et ils le battirent, lui et ses fils, et tout son peuple, sans en laisser échapper un seul, et ils s'emparèrent de son pays.»

Nombres 22.1

«1 Les enfants d'Israël partirent, et ils campèrent dans les plaines de Moab, au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.»

Haftarah : Psaume 51

- 1 *Au chef des chantres. Psaume de David.*
- 2 *Lorsque Nathan, le prophète, vint à lui, après que David fut allé vers Bath-Schéba.*
- 3 *O Dieu ! aie pitié de moi dans ta bonté; Selon ta grande miséricorde, efface mes transgressions;*
- 4 *Lave-moi complètement de mon iniquité, Et purifie-moi de mon péché.*
- 5 *Car je reconnais mes transgressions, Et mon péché est constamment devant moi.*
- 6 *J'ai péché contre toi seul, Et j'ai fait ce qui est mal à tes yeux, En sorte que tu seras juste dans ta sentence, Sans reproche dans ton jugement.*
- 7 *Voici, je suis né dans l'iniquité, Et ma mère m'a conçu dans le péché.*
- 8 *Mais tu veux que la vérité soit au fond du cœur : Fais donc pénétrer la sagesse au dedans de moi!*
- 9 *Purifie-moi avec l'hysope, et je serai pur; Lave-moi, et je serai plus blanc que la neige.*
- 10 *Annonce-moi l'allégresse et la joie, Et les os que tu as brisés se réjouiront.*
- 11 *Détourne ton regard de mes péchés, Efface toutes mes iniquités.*
- 12 *O Dieu ! crée en moi un cœur pur, Renouvelle en moi un esprit bien disposé.*
- 13 *Ne me rejette Pas loin de ta face, Ne me retire pas ton esprit saint.*
- 14 *Rends-moi la joie de ton salut, Et qu'un esprit de bonne volonté me soutienne !*
- 15 *J'enseignerai tes voies à ceux qui les transgressent, Et les pécheurs reviendront à toi.*
- 16 *O Dieu, Dieu de mon salut ! délivre-moi du sang versé, Et ma langue célébrera ta miséricorde.*
- 17 *Seigneur ! ouvre mes lèvres, Et ma bouche Publiera ta louange.*
- 18 *Si tu eusses voulu des sacrifices, je t'en aurais offert; Mais tu ne prends point plaisir aux holocaustes.*
- 19 *Les sacrifices qui sont agréables à Dieu, c'est un esprit brisé : O Dieu ! tu ne dédaignes Pas un cœur brisé et contrit.*
- 20 *Répands par ta grâce tes bienfaits sur Sion, Bâtis les murs de Jérusalem !*
- 21 *Alors tu agréeras des sacrifices de justice, Des holocaustes et des victimes tout entières; Alors on offrira des taureaux sur ton autel.*

Juges 11:1-33

- 1 *Jephthé, le Galaadite, était un vaillant héros. Il était fils d'une femme prostituée; et c'est Galaad qui avait engendré Jephthé.*
- 2 *La femme de Galaad lui enfanta des fils, qui, devenus grands, chassèrent Jephthé, et lui dirent : Tu n'hériteras pas dans la maison de notre père, car tu es fils d'une autre femme.*
- 3 *Et Jephthé s'enfuit loin de ses frères, et il habita dans le pays de Tob. Des gens de rien se rassemblèrent auprès de Jephthé, et ils faisaient avec lui des excursions.*
- 4 *Quelque temps après, les fils d'Ammon firent la guerre à Israël.*
- 5 *Et comme les fils d'Ammon faisaient la guerre à Israël, les anciens de Galaad allèrent chercher Jephthé au pays de Tob.*
- 6 *Ils dirent à Jephthé : Viens, tu seras notre chef, Et nous combattons les fils d'Ammon.*
- 7 *Jephthé répondit aux anciens de Galaad : N'avez-vous pas eu de la haine pour moi, et ne*

m'avez-vous pas chassé de la maison de mon père ? Pourquoi venez-vous à moi maintenant que vous êtes dans la détresse ? 8 Les anciens de Galaad dirent à Jephthé : Nous revenons à toi maintenant, afin que tu marches avec nous, que tu combattes les fils d'Ammon, et que tu sois notre chef, celui de tous les habitants de Galaad. 9 Jephthé répondit aux anciens de Galaad : Si vous me ramenez pour combattre les fils d'Ammon, et que l'Éternel les livre devant moi, je serai votre chef. 10 Les anciens de Galaad dirent à Jephthé : Que l'Éternel nous entende, et qu'il juge, si nous ne faisons pas ce que tu dis. 11 Et Jephthé partit avec les anciens de Galaad. Le peuple le mit à sa tête et l'établit comme chef, et Jephthé répéta devant l'Éternel, à Mitspa, toutes les paroles qu'il avait prononcées.

12 Jephthé envoya des messagers au roi des fils d'Ammon, pour lui dire : Qu'y a-t-il entre moi et toi, que tu viennes contre moi pour faire la guerre à mon pays ? 13 Le roi des fils d'Ammon répondit aux messagers de Jephthé : C'est qu'Israël, quand il est monté d'Égypte, s'est emparé de mon pays, depuis l'Arnon jusqu'au Jabbok et au Jourdain. Rends-le maintenant de bon gré.

14 Jephthé envoya de nouveau des messagers au roi des fils d'Ammon, 15 pour lui dire : Ainsi parle Jephthé : Israël ne s'est point emparé du pays de Moab, ni du pays des fils d'Ammon. 16 Car lorsque Israël est monté d'Égypte, il a marché dans le désert jusqu'à la mer Rouge, Et il est arrivé à Kadès. 17 Alors Israël envoya des messagers au roi d'Edom, pour lui dire : Laisse-moi passer par ton pays. Mais le roi d'Edom n'y consentit pas. Il en envoya aussi au roi de Moab, qui refusa. Et Israël resta à Kadès. 18 Puis il marcha par le désert, tourna le pays d'Edom et le pays de Moab, et vint à l'orient du pays de Moab; ils campèrent au delà de l'Arnon, sans entrer sur le territoire de Moab, car l'Arnon est la frontière de Moab. 19 Israël envoya des messagers à Sihon, roi des Amoréens, roi de Hesbon, et Israël lui dit : Laisse-nous passer par ton pays jusqu'au lieu où nous allons. 20 Mais Sihon n'eut pas assez confiance en Israël pour le laisser passer sur son territoire; il rassembla tout son peuple, campa à Jahats, et combattit Israël. 21 L'Éternel, le Dieu d'Israël, livra Sihon et tout son peuple entre les mains d'Israël, qui les battit. Israël s'empara de tout le pays des Amoréens établis dans cette contrée. 22 Ils s'emparèrent de tout le territoire des Amoréens, depuis l'Arnon jusqu'au Jabbok, et depuis le désert jusqu'au Jourdain.

23 Et maintenant que l'Éternel, le Dieu d'Israël, a chassé les Amoréens devant son peuple d'Israël, est-ce toi qui aurais la possession de leur pays? 24 Ce que ton dieu Kemosch te donne à posséder, ne le posséderais-tu pas? Et tout ce que l'Éternel, notre Dieu, a mis en notre possession devant nous, nous ne le posséderions pas! 25 Vaux-tu donc mieux que Balak, fils de Tsippor, roi de Moab ? A-t-il contesté avec Israël, ou lui a-t-il fait la guerre ? 26 Voilà trois cents ans qu'Israël habite à Hesbon et dans les villes de son ressort, à Aroër et dans les villes de son ressort, et dans toutes les villes qui sont sur les bords de l'Arnon : pourquoi ne les lui avez-vous pas enlevées pendant ce temps-là? 27 Je ne t'ai point offensé, Et tu agis mal avec moi en me faisant la guerre. Que l'Éternel, le juge, soit aujourd'hui juge entre les enfants d'Israël et les fils d'Ammon !

28 Le roi des fils d'Ammon n'écouta point les paroles que Jephthé lui fit dire.

29 L'esprit de l'Éternel fut sur Jephthé. Il traversa Galaad et Manassé; il passa à mitspé de Galaad; et de Mitspé de Galaad, il marcha contre les fils d'Ammon. 30 Jephthé fit un vœu à l'Éternel, et dit : Si tu livres entre mes mains les fils d'Ammon, 31 quiconque sortira des portes de ma maison au-devant de moi, à mon heureux retour de chez les fils d'Ammon,

sera consacré à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste.

32 Jephthé marcha contre les fils d'Ammon, et l'Éternel les livra entre ses mains. 33 Il leur fit éprouver une très grande défaite, depuis Aroër jusque vers Minnith, espace qui renfermait vingt villes, et jusqu'à Abel-Keramim. Et les fils d'Ammon furent humiliés devant les enfants d'Israël.»

Marc 5.21 à 34

«21 Jésus dans la barque regagna l'autre rive, où une grande foule s'assembla près de lui. Il était au bord de la mer. 22 Alors vint un des chefs de la synagogue, nommé Jaïrus, qui, l'ayant aperçu, se jeta à ses pieds, 23 et lui adressa cette instante prière : Ma petite fille est à l'extrémité, viens, impose-lui les mains, afin qu'elle soit sauvée et qu'elle vive. 24 Jésus s'en alla avec lui. Et une grande foule le suivait et le pressait.

25 Or, il y avait une femme atteinte d'une perte de sang depuis douze ans. 26 Elle avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins, elle avait dépensé tout ce qu'elle possédait, et elle n'avait éprouvé aucun soulagement, mais était allée plutôt en empirant. 27 Ayant entendu parler de Jésus, elle vint dans la foule par derrière, et toucha son vêtement. 28 Car elle disait : Si je puis seulement toucher ses vêtements, je serai guérie. 29 Au même instant la perte de sang s'arrêta, et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal. 30 Jésus connut aussitôt en lui-même qu'une force était sortie de lui; et, se retournant au milieu de la foule, il dit : Qui a touché mes vêtements ? 31 Ses disciples lui dirent : Tu vois la foule qui te presse, et tu dis : Qui m'a touché ? 32 Et il regardait autour de lui, pour voir celle qui avait fait cela. 33 La femme, effrayée et tremblante, sachant ce qui s'était passé en elle, vint se jeter à ses pieds, et lui dit toute la vérité. 34 Mais Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée; va en paix, et sois guérie de ton mal.»

Mat. 21:1 à 17

«1 Lorsqu'ils approchèrent de Jérusalem, et qu'ils furent arrivés à Bethphagé, vers la montagne des oliviers, Jésus envoya deux disciples, 2 en leur disant : Allez au village qui est devant vous; vous trouverez aussitôt une ânesse attachée, et un ânon avec elle; détachez-les, et amenez-les-moi. 3 Si quelqu'un vous dit quelque chose, vous répondrez : Le Seigneur en a besoin. Et à l'instant il les laissera aller.

4 Or, ceci arriva afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par le prophète : 5 Dites à la fille de Sion : Voici, ton roi vient à toi, Plein de douceur, et monté sur un âne, Sur un ânon, le petit d'une ânesse.

6 Les disciples allèrent, et firent ce que Jésus leur avait ordonné. 7 Ils amenèrent l'ânesse et l'ânon, mirent sur eux leurs vêtements, et le firent asseoir dessus. 8 La plupart des gens de la foule étendirent leurs vêtements sur le chemin; d'autres coupèrent des branches d'arbres, et en jonchèrent la route. 9 Ceux qui précédaient et ceux qui suivaient Jésus criaient : Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très hauts !

10 Lorsqu'il entra dans Jérusalem, toute la ville fut émue, et l'on disait : Qui est celui-ci ?

11 La foule répondait : C'est Jésus, le prophète, de Nazareth en Galilée.

12 Jésus entra dans le temple de Dieu. Il chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple; il renversa les tables des changeurs, et les sièges des vendeurs de pigeons. 13 Et il leur dit : Il est écrit : Ma maison sera appelée une maison de prière. Mais vous, vous en faites une caverne de voleurs.

14 Des aveugles et des boiteux s'approchèrent de lui dans le temple. Et il les guérit. 15 Mais les principaux sacrificateurs et les scribes furent indignés, à la vue des choses merveilleuses qu'il avait faites, et des enfants qui criaient dans le temple : Hosanna au Fils de David ! 16 Ils lui dirent : Entends-tu ce qu'ils disent ? Oui, leur répondit Jésus. N'avez-vous jamais lu ces paroles : Tu as tiré des louanges de la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle ? 17 Et, les ayant laissés, il sortit de la ville pour aller à Béthanie, où il passa la nuit.»

Romains 7

1 Ignorez-vous, frères,-car je parle à des gens qui connaissent la loi,-que la loi exerce son pouvoir sur l'homme aussi longtemps qu'il vit ? 2 Ainsi, une femme mariée est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant; mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari. 3 Si donc, du vivant de son mari, elle devient la femme d'un autre homme, elle sera appelée adultère; mais si le mari meurt, elle est affranchie de la loi, de sorte qu'elle n'est point adultère en devenant la femme d'un autre.

4 De même, mes frères, vous aussi vous avez été, par le corps de Christ, mis à mort en ce qui concerne la loi, pour que vous apparteniez à un autre, à celui qui est ressuscité des morts, afin que nous portions des fruits pour Dieu. 5 Car, lorsque nous étions dans la chair, les passions des péchés provoquées par la loi agissaient dans nos membres, de sorte que nous portions des fruits pour la mort. 6 Mais maintenant, nous avons été dégagés de la loi, étant morts à cette loi sous laquelle nous étions retenus, de sorte que nous servons dans un esprit nouveau, et non selon la lettre qui a vieilli.

7 Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? Loin de là ! Mais je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point. 8 Et le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement toutes sortes de convoitises; car sans loi le péché est mort. 9 Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus. 10 Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort. 11 Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement, et par lui me fit mourir. 12 La loi donc est sainte, et le commandement est saint, juste et bon.

13 Ce qui est bon a-t-il donc été pour moi une cause de mort ? Loin de là ! Mais c'est le péché, afin qu'il se manifestât comme péché en me donnant la mort par ce qui est bon, et que, par le commandement, il devînt condamnable au plus haut point. 14 Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. 15 Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. 16 Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. 17 Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. 18 Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair : j'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien. 19 Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. 20 Et si je fais

ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi.

21 Je trouve donc en moi cette loi : quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. 22 Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur; 23 mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. 24 Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? 25 Grâce soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur !. Ainsi donc, moi-même, je suis par l'entendement esclave de la loi de Dieu, et je suis par la chair esclave de la loi du péché.

Yo'hanan 3:9-21

9 Nicodème lui dit : Comment cela peut-il se faire ? 10 Jésus lui répondit : Tu es le docteur d'Israël, et tu ne sais pas ces choses ! 11 En vérité, en vérité, je te le dis, nous disons ce que nous savons, et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu; et vous ne recevez pas notre témoignage. 12 Si vous ne croyez pas quand je vous ai parlé des choses terrestres, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses célestes ? 13 Personne n'est monté au ciel, si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils de l'homme qui est dans le ciel.

14 Et comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'homme soit élevé, 15 afin que quiconque croit en lui ait la vie éternelle. 16 Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. 17 Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. 18 Celui qui croit en lui n'est point jugé; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu. 19 Et ce jugement c'est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. 20 Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées; 21 mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu.

Yo'hanan 4:3-30

3 Alors il quitta la Judée, et retourna en Galilée. 4 Comme il fallait qu'il passât par la Samarie, 5 il arriva dans une ville de Samarie, nommée Sychar, près du champ que Jacob avait donné à Joseph, son fils. 6 Là se trouvait le puits de Jacob. Jésus, fatigué du voyage, était assis au bord du puits. C'était environ la sixième heure.

7 Une femme de Samarie vint puiser de l'eau. Jésus lui dit : Donne-moi à boire. 8 Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des vivres. 9 La femme samaritaine lui dit : Comment toi, qui es Juif, me demandes-tu à boire, à moi qui suis une femme samaritaine ?-Les Juifs, en effet, n'ont pas de relations avec les Samaritains.- 10 Jésus lui répondit : Si tu connaissais le don de Dieu et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire ! tu lui aurais toi-même demandé à boire, et il t'aurait donné de l'eau vive. 11 Seigneur, lui dit la femme, tu n'as rien pour puiser, et le puits est profond; d'où aurais-tu donc cette eau vive ? 12 Es-

tu plus grand que notre père Jacob, qui nous a donné ce puits, et qui en a bu lui-même, ainsi que ses fils et ses troupeaux ? 13 Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif; 14 mais celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui une source d'eau qui jaillira jusque dans la vie éternelle. 15 La femme lui dit : Seigneur, donne-moi cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je ne vienne plus puiser ici. 16 Va, lui dit Jésus, appelle ton mari, et viens ici. 17 La femme répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui dit: Tu as eu raison de dire : Je n'ai point de mari. 18 Car tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari. En cela tu as dit vrai. 19 Seigneur, lui dit la femme, je vois que tu es prophète. 20 Nos pères ont adoré sur cette montagne; et vous dites, vous, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem. 21 Femme, lui dit Jésus, crois-moi, l'heure vient où ce ne sera ni sur cette montagne ni à Jérusalem que vous adorerez le Père. 22 Vous adorez ce que vous ne connaissez pas; nous, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs. 23 Mais l'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité; car ce sont là les adorateurs que le Père demande. 24 Dieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. 25 La femme lui dit : Je sais que le Messie doit venir celui qu'on appelle Christ; quand il sera venu, il nous annoncera toutes choses. 26 Jésus lui dit : Je le suis, moi qui te parle. 27 Là-dessus arrivèrent ses disciples, qui furent étonnés de ce qu'il parlait avec une femme. Toutefois aucun ne dit : Que demandes-tu ? ou : De quoi parles-tu avec elle ? 28 Alors la femme, ayant laissé sa cruche, s'en alla dans la ville, et dit aux gens : 29 Venez voir un homme qui m'a dit tout ce que j'ai fait; ne serait-ce point le Christ ? 30 Ils sortirent de la ville, et ils vinrent vers lui.»

Yo'hanan 12:27-50

«27 Maintenant mon âme est troublée. Et que dirai-je ?. Père, délivre-moi de cette heure ?. Mais c'est pour cela que je suis venu jusqu'à cette heure. 28 Père, glorifie ton nom ! Et une voix vint du ciel : Je l'ai glorifié, et je le glorifierai encore. 29 La foule qui était là, et qui avait entendu, disait que c'était un tonnerre. D'autres disaient : Un ange lui a parlé. 30 Jésus dit : Ce n'est pas à cause de moi que cette voix s'est fait entendre; c'est à cause de vous. 31 Maintenant a lieu le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors. 32 Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi. 33 En parlant ainsi, il indiquait de quelle mort il devait mourir.- 34 La foule lui répondit : Nous avons appris par la loi que le Christ demeure éternellement; comment donc dis-tu : Il faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Qui est ce Fils de l'homme ? 35 Jésus leur dit : La lumière est encore pour un peu de temps au milieu de vous. Marchez, pendant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent point : celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. 36 Pendant que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vous soyez des enfants de lumière. Jésus dit ces choses, puis il s'en alla, et se cacha loin d'eux. 37 Malgré tant de miracles qu'il avait faits en leur présence, ils ne croyaient pas en lui, 38

afin que s'accomplît la parole qu'Esaië, le prophète, a prononcée : Seigneur, Qui a cru à notre prédication ? Et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? 39 Aussi ne pouvaient-ils croire, parce qu'Esaië a dit encore : 40 Il a aveuglé leurs yeux; et il a endurci leur coeur, De peur qu'ils ne voient des yeux, Qu'ils ne comprennent du coeur, Qu'ils ne se convertissent, et que je ne les guérisses. 41 Esaië dit ces choses, lorsqu'il vit sa gloire, et qu'il parla de lui. 42 Cependant, même parmi les chefs, plusieurs crurent en lui; mais, à cause des pharisiens, ils n'en faisaient pas l'aveu, dans la crainte d'être exclus de la synagogue. 43 Car ils aimèrent la gloire des hommes plus que la gloire de Dieu.

44 Or, Jésus s'était écrié : Celui qui croit en moi croit, non pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé; 45 et celui qui me voit voit celui qui m'a envoyé. 46 Je suis venu comme une lumière dans le monde, afin que quiconque croit en moi ne demeure pas dans les ténèbres. 47 Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, ce n'est pas moi qui le juge; car je suis venu non pour juger le monde, mais pour sauver le monde. 48 Celui qui me rejette et qui ne reçoit pas mes paroles a son juge; la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour. 49 Car je n'ai point parlé de moi-même; mais le Père, qui m'a envoyé, m'a prescrit lui-même ce que je dois dire et annoncer. 50 Et je sais que son commandement est la vie éternelle. C'est pourquoi les choses que je dis, je les dis comme le Père me les a dites.»

La «Haftarah» הפטרה et la «Parasha» פרשה

La haftarah est l'étude des textes des prophètes qui sont liés à la parasha de la semaine. La haftarah הפטרה (haftarot au pluriel) est un texte issu des livres de Neviim (les Prophètes), lu publiquement à la synagogue après la lecture de la parasha, lors du shabbat ou des jours de fêtes juives. Le texte institué pour chaque occasion a un thème en rapport avec la parasha correspondante. Des bénédictions sont lues avant et après la lecture chantée de la Haftarah par un membre du minian.

Historiquement on lisait la haftarah au moins dès environ l'an 70, quoique peut-être pas obligatoirement, ni dans toutes les communautés, ni à chaque shabbat.

Le Nouveau Testament de son côté dit que la lecture des Prophètes était une partie commune du service de shabbat, semble-t-il avant l'an 70, du moins dans les synagogues de Jérusalem et pas nécessairement selon un calendrier fixe. On en parle dans Luc 4:16-17.

Selon Actes 13:15 et 13:27 «après la lecture de la loi et des prophètes», Paul a été invité à prononcer une exhortation. Luc 4:17 déclare que pendant le service du shabbat à Nazareth, le livre d'Esaië a été remis à Yeshoua, «et quand il eut ouvert le livre, il trouva le lieu où il était écrit», le passage étant Isaïe 61:1-2.

La source la plus ancienne pour la preuve de lectures de haftarah est le Nouveau Testament, mais il a été suggéré que les autorités juives suivant la période du Nouveau Testament ont très délibérément évité d'utiliser comme haftarah toute sélection des Prophètes qui avaient été mentionnés dans le Nouveau Testament.

En principe, le mot haftarah serait devenu un mot à part entière. Si on veut dire LA haftarah on devrait ajouter l'article «Ha» et on dirait alors «hahaftarah». Par contre si on décompose le mot de manière hébraïque selon les racines bibliques, «haftarah» serait plutôt une contraction de HA+PATARAH vient très probablement de la racine patar qui est en fait une forme de complément à la parasha qui «rend libre», qui «sépare», probablement dans l'idée de sortir du carcan des lois mosaïques. L'idée ici serait de montrer que pour se détacher littéralement des lois toraïques il faut «naître de nouveau». En effet la **haftarah** signifierait «le premier né» ou encore «première ouverture».

6363 peter פֶּטֵר ou pitrah פִּטְרָה

est un nom masc. premier-né, en premier lieu, ce qui sépare ou première ouverture (12 occurrences). Ce mot vient de la racine primaire 6362 patar.

6362 patar פִּטַּר

une racine primaire v- *se détourner, épanoui, exempt, ouvrir* ; (7 occurrences).

1. séparer, rendre libre, enlever, ouvrir, échapper, être épanoui.
 - a. (Qal).
 1. s'enlever, s'échapper.
 2. libérer, mettre dehors.

Et la parasha ? Ce mot désigne une analyse détaillée des faits.

6575 **parashah** פָּרָשָׁה

vient de 6567 ; un nom féminin : somme, détails : *état exact, déclaration, indication, exposition exacte.*

(2 occurrences)

Esther 4 : 7 «Et Mardochée lui raconta tout ce qui lui était arrivé, et lui indiqua la somme (Parashah) d'argent qu'Haman avait promis de livrer au trésor du roi en retour du massacre des Juifs.»

Esther 10 : 2 «Tous les faits concernant sa puissance et ses exploits, et les détails (Parashah) sur la grandeur à laquelle le roi éleva Mardochée, ne sont-ils pas écrits dans le livre des Chroniques des rois des Mèdes et des Perses ?»

Parashah vient d'un verbe «parash»

6567 **parash** פָּרַשׁ

une racine primaire : verbe : **déclarer, distinctement, piquer, éparses ;**

1. **rendre distinct, déclarer, distinguer, séparer.**
 - a. (Qal) **déclarer, éclaircir, clarifier.**
 - b. (Pual) ce qui est distinctement déclaré.
2. (Hifil) **percer, piquer, blesser.**
3. (Nifal) **éparpiller.**

5 occurrences

Lévitique 24 : 12 «On le mit en prison, jusqu'à ce que Moïse eût déclaré (Parash) ce que l'Éternel ordonnerait.»

Nombres 15 : 34 «On le mit en prison, car ce qu'on devait lui faire n'avait pas été déclaré (Parash).»

Néhémie 8 : 8 «Ils lisaient distinctement (Parash) dans le livre de la loi de Dieu, et ils en donnaient le sens pour faire comprendre ce qu'ils avaient lu.»

Proverbes 23 : 32 «Il finit par mordre comme un serpent, Et par piquer (Parash) comme un basilic.»

Ezéchiel 34 : 12 «Comme un pasteur inspecte son troupeau quand il est au milieu de ses brebis éparses (Parash), ainsi je ferai la revue de mes brebis, et je les recueillerai de tous les lieux où elles ont été dispersées au jour des nuages et de l'obscurité.»

L'hébreu est une langue très «terre à terre», pratique, concrète, imagée que pour mieux comprendre comment une nourriture a bien été assimilée, qu'il s'agisse d'une nourriture matérielle ou spirituelle, on va devoir en analyser «les fruits», «l'issue», c'est-à-dire «ce qui est réellement sorti» de l'assimilation de cette Parole de Dieu, quels sont nos fruits, les fruits de la repentance, et un mot qui sort de cette racine «parash», ce sont les excréments, le rebut.

6569 **peresh** פֵּרֶשׁ

vient de 6567 un nom masculin: excréments (7 occurrences), matières fécales, fiente, fumier, issue, rebut.

Avertissement

La Bible hébraïque est composée d'un peu moins de 305 000 mots. Ces termes hébreux tirent leur origine du Codex. Pour que le lecteur non juif puisse lire la Bible, chaque mot de la bible a été repris dans un catalogue «Strong», noté avec une classification de 4 chiffres. L'auteur donne pour chaque mot sa ou ses différentes racines trilitères de l'hébreu, c'est-à-dire des racines primaires, secondaires, tertiaires. Mais il faut bien réaliser que «Strong» n'est rien de moins qu'un «outil de traduction» qui a ses faiblesses et qui laisse souvent le chrétien apprenti de l'hébreu sur sa faim et le juif de naissance sur ses gardes. Le sens profond et caché d'un mot est souvent vu au premier regard mais pas toujours. Pour mieux rentrer en profondeur dans le sens d'un mot, il faut parfois s'intéresser à la graphie des consonnes qui le constitue et à son origine proto-sinaïtique, puis descendre de plusieurs niveaux dans les racines. En effet, on sait que les lettres de l'alphabet ont un sens. Chaque lettre a un seul sens puisque le graphisme montre une chose unique dans la nature : le **vav** c'est un clou, le **aleph** c'est une tête de bœuf avec des cornes, etc. Mais on va trouver plusieurs dérivés comme par exemple pour cette lettre **aleph**, « force », « puissance », « chef », etc. C'est l'idée sous-jacente qui est importante et pas uniquement le mot traduit sinon on va arriver à de l'interprétation parfois même farfelue.

Certains analysent les valeurs numériques des mots et aussi le nombre de leur occurrences. Mais rien ne surpasse la vraie recherche : la première apparition d'un mot qui révèle à lui seul aussi d'autres secrets et surtout avant toutes choses, la comparaison des textes eux-même. On peut prendre comme exemple la lettre « réceptacle », **kaph** כַּף qui représente la main (prête à recevoir la bénédiction), une coupe, une tasse, une poignée mais «Strong» nous donne comme autres mots dérivés, **patte creux, branche, fronde, travail, commettre, exposer, la plante du pied, l'emboîture**. Une rapide inspection textuelle va immédiatement révéler le nœud du «**problème**» de cette «plante du pied» avec le passage de Genèse 8 : 9 « Mais la colombe ne trouva aucun lieu pour poser la plante (**kaph**) de son pied,

לְכַף־רֵגְלָהּ «lekaph regalah». La colombe ne possède pas des pieds en forme de main, par contre la courbure pour le serrage de sa patte sur une branche révèle comment cette lettre **kaph** symbolise la main de l'homme qui va serrer de toute ses forces le don reçu de Dieu sans le lâcher.

Selon le lexique biblique¹, *l'outil de recherche du lexique hébreu suivant permet la recherche d'un strong hébreu, c'est-à-dire un numéro universel utilisé par tous les lexiques bibliques, d'un mot hébreu ou d'un mot français de l'ancien testament.*

Les textes originaux permettent de retrouver le vrai sens des mots employés. En effet, dans la Bible hébraïque par exemple, les scribes n'altéraient aucun texte, même lorsqu'ils supposaient qu'il avait été incorrectement copié. Ils notaient plutôt dans la marge le texte qu'ils pensaient qu'il aurait fallu écrire.

Les textes originaux permettent de dire que le nouveau testament fut écrit en araméen puis traduit en grec. La principale raison de cette traduction fut l'importante place de la langue grecque comme langue universelle de l'époque, un peu comme l'anglais de nos jours.

Pourquoi le lexique hébreu se sert des strongs hébreux?

1 <http://www.lexique-biblique.com/lexiques/hebreu/>

Les livres de l'Ancien Testament ont été écrits en Hébreu et araméen puis traduits de l'Hébreu au français. La traduction des textes bibliques manque souvent de fidélité et de «relief» par rapport aux textes originaux, ce qui parfois nous donne quelques difficultés pour bien interpréter la Parole de Dieu. Aussi, ceux qui ont l'habitude d'étudier la Bible en profondeur savent qu'il est important de pouvoir avoir accès aux textes bibliques originaux pour mieux comprendre et interpréter un passage biblique. Cependant, apprendre l'hébreu représente un lourd investissement, qui de plus n'est pas donné à tout le monde, il faut le souligner. C'est pour cela qu'un théologien du 19^{ème} siècle nommé James Strong, nous a facilités la tâche, en remarquant tout simplement que les mots de l'AT et du NT sont immuables et qu'il suffisait de les classer par ordre alphabétique dans chaque langue originale et d'y associer à côté un numéro dans l'ordre croissant : Ceci a donné tout simplement les mots codés Strongs Hébreux pour l'Ancien et Strongs Grecs pour le Nouveau Testament. Lui et une centaine de ses collaborateurs après un travail fastidieux, ont sorti un ouvrage de référence à la fin du 19^{ème} siècle (The Strong's Exhaustive Concordance of the Bible) avec un numéro Strong à côté de chaque mot qui correspond à mot que l'on trouve dans le texte original. Ceci évite quand on a un tel ouvrage de devoir connaître l'hébreu ou le grec.

Bibliographie

<p>Bible hébraïque «Tanakh »</p>	<p>Bible Logos 6 FaithLite : www.logos.com -The Lexham Hebrew Bible (Bellingham, WA: Lexham Press, 2012) - James Strong, Lexique Strong hébreu-français de l'Ancien Testament (Lyon: Éditions CLÉ, 2005).</p> <p>Traduction du rabbinat : www.mechon-mamre.org</p> <p>Traduction du rabbinat): www.sefarim.fr</p> <p>Le «Tanakh» (en hébreu תנ"ך), est l'acronyme de l'hébreu « תּוֹרָה - נְבִיאִים - כְּתוּבִים », en français : « Torah - Nevi'im - Ketouvim », formé à partir de l'initiale du titre des trois parties constitutives de la Bible hébraïque :</p> <p>T ת : la Torah תּוֹרָה (la Loi ou Pentateuque) ;</p> <p>N נ : les Nevi'im נְבִיאִים (les Prophètes) ;</p> <p>K כ : les Ketouvim כְּתוּבִים (les Autres Écrits ou Hagiographes).</p> <p>On écrit aussi Tanak (sans h à la fin). Le Tanakh est aussi appelé Miqra מִקְרָא, Terminologie : Tanakh, Ancien Testament et Bible hébraïque.</p>
<p>Bible protestante</p>	<p>Plusieurs versions dont la principale LSG</p>
<p>Bible interlinéaire</p>	<p>(en anglais) http://biblehub.com/interlinear Ancien Testament Interlinéaire hébreu-français (Alliance Biblique universelle) textes TOB et BFC</p>
<p>Concordance biblique</p>	<p>www.enseignemoui.com, www.lueur.org</p>
<p>Cours d'hébreu</p>	<p>Elements grammaticaux et conjugaison : cours d'hébreu Beth Yeshoua Anya Ghennassia Nopari adapté par J.Sobieski</p>
<p>Sources écrites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dictionnaire Hébreu-Français (Marchand Ennery) Librairie Colbo Paris - Série «Qol HaTorah» La Voix de La Thora (Elie Munk) - L'hébreu au présent (Manuel d'hébreu contemporain) Jacqueline Carnaud - Rachel Shalita - Dana Taube - Cours d'hébreu biblique (Dany Pegon) Editions Excelsis - Editions de l'Institut Biblique - Cours d'hébreu Biblique (Eliette Randrianaivo) - Grammaire élémentaire de l'hébreu biblique (Arian Verheij) aux Editions Labor et Fides - Dictionnaire des racines hébraïques (Abbaye N-D de St-Remy - Rochefort) - Shorashon (4000 racines hébraïques) - Le Tabernacle et l'Arche de l'Alliance (Abraham Park) aux Editions CLC France
<p>Sources Internet</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Wikipedia - Toutes recherches variées - http://biblelude.free.fr/messenger/03042011/DEUX%20TEMOINS.htm (Association des Etudiants de la Bible) - Dictionnaire de la langue sainte - Louis De Wolzogue - http://jasmina31.over-blog.com/article-correspondance-ii-68766988.html - Un livre de paroles - n° 23 -Vayikra: Le dilemme de Moïse - Tamar Schwartz - enseignante - http://biblelude.free.fr/messenger/03042011/DEUX%20TEMOINS.htm (Association des Etudiants de la Bible) - Dictionnaire de la langue sainte - Louis De Wolzogue - http://jasmina31.over-blog.com/article-correspondance-ii-68766988.html - Un livre de paroles - n° 23 -Vayikra: Le dilemme de Moïse - Tamar Schwartz - enseignante - http://www.akadem.org/sommaire/paracha/5769/-dans-les-mots-5769/tsav-les-offrandes-dans-le-detail-26-03-2009-7671_4312.php

Editions «La Voix de l'Israël Messianique»

Fondateur : Paul Ghennassia

<https://bethyeshoua.org>

Email : cours-hebreu@bethyeshoua.org

© 1988 Copyright : «La Voix de l'Israël Messianique» - toute utilisation ou reproduction du contenu du présent site, en tout ou en partie, par quelque procédé que ce soit est permise, néanmoins elle nécessite une demande écrite préalable au responsable et l'indication de la source de ce contenu.

Une Maison d'Édition

«La Voix de l'Israël Messianique» est une maison d'édition sous forme juridique d'association sans but lucratif dont l'activité principale est la production et la diffusion de livres, de cultes filmés en streaming, de tous documents à caractère messianique.

But de l'association (Extrait des statuts au Moniteur Belge)

Art. 3. L'association a pour objet :

- a) de propager la Bible (l'Ancienne et la Nouvelle Alliance), et faire connaître Yéshoua le Messie principalement au peuple d'Israël, et d'assurer le culte évangélique messianique.
- b) de maintenir et de propager la foi messianique par tous les moyens mis à sa disposition, ainsi que les doctrines qui s'y rapportent. .../...
- c) de créer et de développer des œuvres à caractère religieux et culturel.
- d) de collaborer avec toute autre association poursuivant les mêmes buts, qu'elle soit située en Belgique ou à l'étranger.

Pour atteindre ses objectifs, elle peut notamment organiser des rencontres, des cours, des séminaires et des conférences, diffuser des émissions radiophoniques ou télévisées, proposer des messages sur répondeur téléphonique, produire, imprimer, publier et distribuer tout document ou support médiatique (papier, cassette vidéo, audio, internet,...), sans que cette liste soit exhaustive.

Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle peut notamment prêter son concours et s'intéresser à toute activité similaire à son objet.

L'Association

Association Sans But Lucratif inscrite au Moniteur Belge : ASBL «La Voix de l'Israël Messianique»

Numéro de l'association : 358588 No TVA ou no entreprise : 434748753

Rue de Baume 239 à 7100 La Louvière/Hainaut - Belgique Tél : 32(0)64-21.23.90

Secrétariat : asblvim@gmail.com

Etant une œuvre messianique sous la direction de l'Esprit Saint et voulant honorer le Dieu d'Israël et son peuple, «La Voix de l'Israël Messianique» désire apporter le plus grand soin à la propagation de la Bible.

« Car nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie, mais quand ce qui est parfait sera venu, ce qui est partiel disparaîtra. (1Corinthiens 13:9-10)

L'Association ne peut toutefois garantir l'exactitude de l'information qui s'y trouve. Le lecteur est conscient que les études bibliques proposées par ses auteur(e)s sont majoritairement d'ordre :

- prophétique sur la présence du Fils de Dieu dans la Bible entière et
- eschatologique sur l'analyse biblique de la fin des temps.

La compréhension de l'analyse des textes proposés fait donc intervenir nécessairement la Foi du lecteur.

Table des matières	
Nombres 19.1-2	2
La vache rousse sans défaut <i>parah adoummah temiymah</i> פָּרַה אֲדֻמָּה תְּמִימָה	5
Nombres 19.1-22	7
Une Loi «immuable» éternelle	7
Une loi qui définit le terme (la fin) des choses, de la vie	8
La loi qui agit dans nos membres : une loi physique charnelle interne, que l'on fait plier devant la Parole de Dieu	8
Une loi pour séparer la lumière des ténèbres	8
Le verbe racine <i>haqaq</i> חָקַק	9
Des lois établies par un Législateur Divin	9
Des lois gravées - des lois dessinées, tracées	9
Cette loi a été «peinte» pour produire de l'effet sur l'homme	9
Le casque du salut pour protéger nos pensées	10
Nombres 19:3-22	11
La vache rousse	11
Éléazar	12
La fécondité	12
La vache rousse représente-t-elle le Messie ?	13
Nombres 19:7-22 Pourquoi brûler une vache rousse ?	14
Celui qui n'est pas couvert par le casque du salut est impur (Nb. 19:15)	16
La guérison de l'âme	17
La purification n'est pas un choix : c'est une obligation	17
Nombres 20.1-29	17
Nombres 20:7-11 Le chef d'une «qahal» ou le chef d'une «edah» ?	20
Nombres 20:9 -10 Deux peuples différents pour deux rochers différents	21
Christ le Rocher	22
Matthieu 16:18 «Kepha le roc»	22
La Foi	23
Le vaste domaine de la Foi : AMEN- EMOUNA	24
La relation avec la Nouvelle Alliance :	25
Nombres 20:13-29	26
Les eaux de Meriba : les «eaux de la contestation»	26
Le refus du droit de passage du roi d'Edom	26
Mort de Aaron et passage de la sacrificature à son fils Eléazar	27
Nombres 21:1-35	27
Le refus du droit de passage du roi cananéen, d'Arad	27
Le serpent d'airain	28
Les serpents mordirent le peuple	31
«Afin qu'il éloigne de nous ce serpent»	31
Moïse fit un serpent d'airain	31

Nombres 21:10-35	33
Le refus du droit de passage du roi de Sihon	34
Le refus du droit de passage du roi de Basan, Og	34
Nombres 22.1	34
Haftarah : Psaume 51	35
Juges 11:1-33	35
Marc 5.21 à 34	37
Mat. 21:1 à 17	37
Yo'hanan 3:9-21	39
Yo'hanan 4:3-30	39
Yo'hanan 12:27-50	40
La «Haftarah» הַפְּטָרָה et la «Parasha» פְּרָשָׁה	42
Avertissement	44
Bibliographie	46

